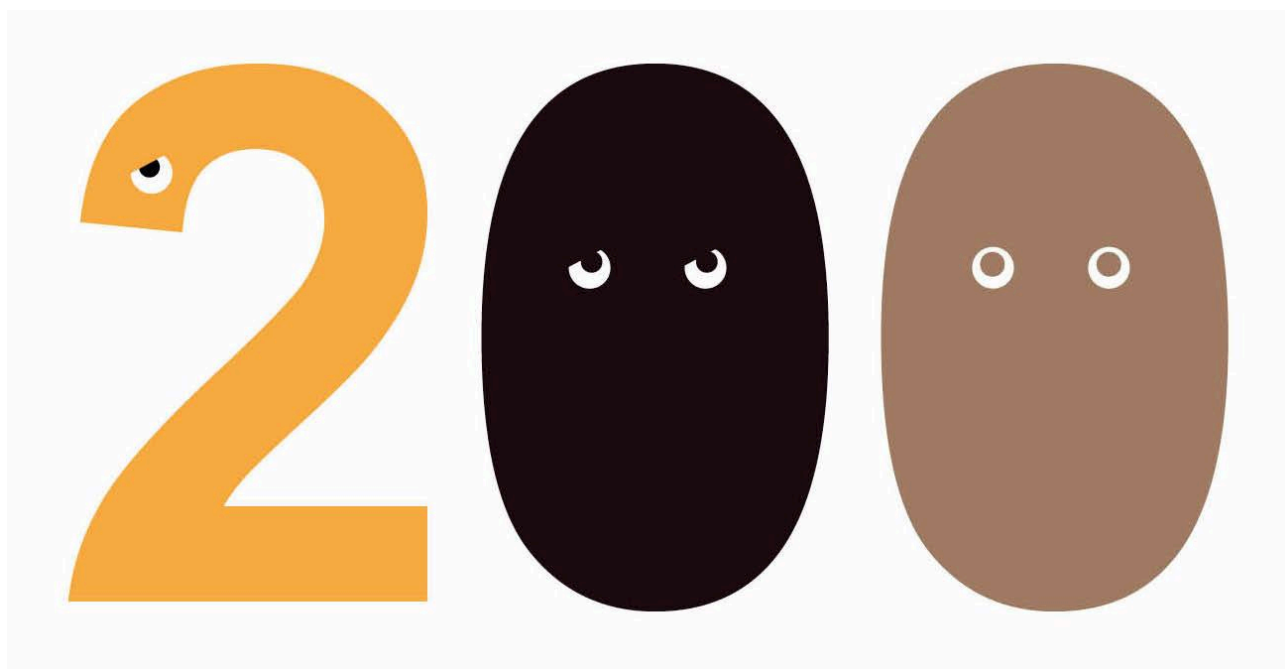




Enfance & Familles d'Adoption

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Numéro 200 de la revue Accueil

SOMMAIRE

Rapport d'activité 2021 : la synthèse	1
Le mot de la présidente	9
Les grands axes d'Enfance & Familles d'Adoption	11
L'organisation des équipes fédérales.....	13
1. Organiser la vie associative.....	15
> 1.1. Le conseil d'administration et le comité fédéral.....	15
> 1.3. L'équipe de salariés.....	16
> 1.4. Les commissions de travail.....	16
> 1.5. Les commissions de travail thématiques	16
> 1.6. Les commissions de travail transversales	22
2. Représenter et intervenir	27
> 2.1. Le conseil national de la protection de l'enfance	27
> 2.2. Le conseil national pour l'accès aux origines personnelles.....	28
> 2.3. Les rendez-vous institutionnels	28
> 2.4. Les relations avec les acteurs de l'adoption.....	29
> 2.5. EFA : une association familiale	30
3. Soutenir	33
> 3.1. La ligne d'écoute nationale.....	33
> 3.2. Enfants en recherche de famille.....	35
4. Informer et communiquer	39
> 4.1. La revue <i>Accueil</i>	39
> 4.2. Les publications	40
> 4.3. Communiquer sur le net.....	41
> 4.4. Les relations avec les médias.....	43
5. Former.....	45
> 5.1. Les formations externes	45
> 5.2. Les formations pour les postulants et les familles (ateliers).....	46
6. Animer le réseau	47
> 6.1. La communication interne	47
> 6.2. Les journées d'étude et de rencontre	48
> 6.3. Les formations internes.....	49
> 6.4. Les interventions dans les associations.....	50
ANNEXES	51
Liste des annexes	51
Annexe 1 – Interventions et réunions institutionnelles 2021	52
Annexe 2 – Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales	56
Annexe 3 – Interventions dans les médias	59

SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS CE RAPPORT

AD : Association départementale (EFA)
ADF : Assemblée des départements de France
AFA : Agence française de l'adoption
AG : Assemblée générale
ASE : Aide sociale à l'enfance
CA : Conseil d'administration
CAF : Caisse d'allocations familiales
CD : Conseil départemental
CESSEC : Commission d'évaluation de la situation et du statut des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance
CFPE : Conseil de famille des pupilles de l'État
CLH : Convention de La Haye
CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales
CNAOP : Conseil national pour l'accès aux origines personnelles
CNPE : Conseil national de la protection de l'enfance
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale
EBS : Enfant à besoins spécifiques
EFA : Enfance & Familles d'Adoption
ERF : Enfants en recherche de famille
ETP : équivalent temps plein
FFOAA : Fédération française des organismes autorisés pour l'adoption
FNADEPAPE : Fédération nationale des associations départementales d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'État des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide Sociale à l'Enfance
GIP : Groupement d'intérêt public
JRD : Journée des responsables départementaux (EFA)
MAI : Mission pour l'adoption internationale
MASF : Mouvement pour l'adoption sans frontière
OAA : Organisme autorisé pour l'adoption
ONPE : Observatoire national de la protection de l'enfance
RAP : Référents Accompagnement à la Parentalité, équipe Accompagnement
REAAP : Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RGPD : Règlement général sur la protection des données
SSI : Service social international
TDC : Tiers de confiance
UDAF : Union départementale des associations familiales
UNAF : Union nationale des associations familiales
UFNAFAAM : Union fédérative nationale des associations de familles d'accueil et assistants maternels
VDA : Voix des adoptés

EFA remercie

- tous les contributeurs de ce rapport : membres des associations départementales, de l'équipe fédérale et personnel salarié ;
- tous les bénévoles du mouvement qui, aussi bien dans les associations départementales qu'à la fédération, consacrent du temps pour informer, expliquer, accompagner, représenter les familles et défendre les droits des enfants en situation de délaissement ;
- tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour des tâches parfois jugées ingrates, comme la gestion de fichiers, la modération de groupes...
- tous les partenaires qui soutiennent financièrement ou accompagnent le mouvement ;
- enfin tous les adhérents sans lesquels rien ne serait possible.

© Enfance & Familles d'Adoption, 2021
Enfance & Familles d'Adoption
221, rue La Fayette 75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70
secretariat.federation@adoptionefa.org
www.adoptionefa.org

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Paris, le 20 avril 2022

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire a eu des conséquences sur les enfants, les familles et les fonctionnements institutionnels et associatifs.

Le télétravail, qu'il soit professionnel ou associatif, ne doit pas conduire à un fonctionnement dégradé. De trop nombreuses instances, tels des conseils de famille des pupilles de l'État, ont été reportés, retardant ainsi le suivi des enfants pupilles. Les fermetures de frontière ont retardé le voyage de familles alors que les procédures d'adoption étaient finalisées. Qu'ils soient en France ou à l'étranger, ce sont les enfants qui ont été les premières victimes de la pandémie.

Notre fédération et nos associations départementales se sont diversifiées en proposant des rencontres physiques lorsque cela était possible, mais aussi de nombreuses conférences, groupes d'échange et d'information, en visioconférence. Ce mode de communication abolit les distances géographiques et permet à un plus grand nombre de personnes de participer à nos manifestations. Grâce à cette mutualisation, nous avons pu compter sur le soutien de nos adhérents. EFA s'est attachée à développer l'information sur les enfants adoptables en France. Parallèlement notre offre de formation professionnelles s'est développée. Je veux ici remercier l'ensemble des bénévoles et des salariés qui sont engagés dans l'aventure de notre mouvement, faisant en sorte que progresse notre conception de l'adoption et de la défense de l'enfance délaissée.

En 2021, nous avons continué à nous battre pour faire avancer nos revendications et avons eu de nombreuses rencontres, souvent inter-associatives, avec les institutions et les parlementaires autour de projets et de propositions de lois touchant l'adoption et la protection de l'enfance, qui tous ont abouti en février 2022.

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants permet, entre autres dispositions, une meilleure protection des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance et une revalorisation du métier d'assistant familial. Par ailleurs, elle réorganise la gouvernance de la protection de l'enfance et ses institutions compétentes en matière de protection de l'enfance, d'adoption et d'accès aux origines. Un groupement d'intérêt public (GIP) « France enfance protégée » est créé, dont l'organisation est encore bien floue puisqu'elle n'en est qu'au stade de sa préfiguration.

La loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption nous laisse un sentiment partagé. Ce texte contient des avancées : bilan médical, psychologique et social pour tous les enfants après leur admission en qualité de pupilles de l'État, formation des membres des conseils de famille des pupilles de l'État, limites apportées à la tutelle déferée au conseil départemental, possibilité d'adoption plénière pour les pupilles de l'État jusqu'à 21 ans, écart maximal de 50 ans entre le plus jeune des adoptants et le plus jeune des enfants qu'ils se proposent d'adopter, préparation des candidats à l'adoption, fin des adoptions internationales par démarche individuelle, autorisation et habilitation des OAA limitées dans le temps. Aussi favorables qu'elles soient, ces dispositions n'auront d'impact sur la vie des enfants que si les institutions les respectent... Or nombre de conseils départementaux ne sont toujours pas en conformité avec la loi de 2016 concernant notamment la mise en place des commissions d'examen de la situation et du statut des enfants confiés. Ce texte comporte également des éléments plus inquiétants : fin du droit pour les parents de naissance de consentir eux-mêmes à l'adoption de leur enfant lorsqu'ils demandent son admission en qualité de pupille de l'État, perte d'un membre du conseil de famille des pupilles de l'État qualifié dans le domaine de l'enfance qui, au prétexte d'une « meilleure prise en compte de la spécificité des multiples modèles familiaux », est remplacé par un membre qualifié en matière d'éthique et de lutte contre les discriminations, intégration du tuteur dans les membres du conseil de famille, accompagnement post-adoption obligatoire pour les enfants adoptés à l'étranger.

Quant au projet de loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, il prévoyait de transférer la tutelle des pupilles de l'État aux présidents des conseils départementaux. Fort heureusement, cette disposition a disparu de la loi datée, elle aussi, du 21 février 2022. Pour que ces lois ne restent pas de simples déclarations d'intention, elles devront être appliquées par des institutions dotées de moyens humains et financiers suffisants.

Au cours de l'année 2021, il a été aussi beaucoup question d'adoption internationale. Les remises en cause qu'en font certaines personnes adoptées, parfois haut et fort, ne doivent pas nous faire oublier que l'adoption internationale est une mesure de protection de l'enfance, qui répond aux besoins des enfants lorsqu'aucune solution durable de prise en charge ne peut être envisagée dans leur pays d'origine. EFA demande depuis de nombreuses années que la lumière soit faite sur les pratiques d'adoption illicites pour éviter qu'elles ne se reproduisent et pour qu'un réel accompagnement soit mis en place pour les personnes concernées (adoptés, parents biologiques et adoptifs). Nous resterons attentifs à la création d'une commission d'enquête indépendante sur ce sujet.

EFA a participé aux travaux des instances nationales dont elle fait partie. Quatre mois après sa dernière réunion de novembre 2021, le CNPE est toujours en attente de son renouvellement, alors que son avis est requis sur les différents projets de décrets d'application des lois récemment votées.

Je ne peux terminer ce mot sans une pensée émue pour deux personnalités engagées dans la cause de l'enfance délaissée qui nous ont quittés au cours de ces derniers mois. Antoine Rebélo qui fut, avec son épouse, l'instigateur du service « Enfant en Recherche de Famille » (ERF), au sein de la fédération EFA en 1981 et Georges Labazée, vice-président du CNPE.

Anne Royal

*Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption
Membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles
Ex-membre du Conseil national de la protection de l'enfance*

LES GRANDS AXES D'ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION

68 ans d'existence
Association Loi 1901
Reconnue d'utilité publique
88 associations départementales en métropole et outre-mer
97 départements couverts
1 000 bénévoles
5 386 familles adhérentes au 31/12/2021

En soixante-huit ans d'action au service de l'enfance délaissée, environ 200 000 enfants, adoptés ici et ailleurs ont vu leurs parents rejoindre la fédération EFA, le plus important mouvement de l'adoption en France.

EFA regroupe des parents adoptifs et leurs enfants, des adoptés majeurs, et des postulants à l'adoption.

EFA est un mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et de tout organisme, quel qu'il soit. Association loi 1901, la fédération EFA est reconnue d'utilité publique depuis 1984.

EFA s'emploie à :

- faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ;
- défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ;
- accompagner les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique ;
- informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption.

EFA, notamment par son service Enfants en Recherche de Famille (ERF), cherche, avec les partenaires sociaux, des solutions pour les enfants privés de famille, en particulier pour les enfants dits « à besoins spécifiques ».

EFA relaie la parole de près de 10 000 adultes, faisant partie des 5 386 familles adoptives, adoptés majeurs et candidats à l'adoption adhérents, auprès des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, du corps médical, de la justice, mais aussi de la presse et du grand public. À ce titre, EFA participe à différentes instances départementales telles que les Conseils de famille des pupilles de l'État et, au niveau national, au Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) et au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.

EFA agit pour faire avancer la réflexion en matière d'adoption, par exemple :

- la sécurité du placement en vue de l'adoption, de façon que l'enfant puisse se (re)construire en toute sérénité ;
- le droit pour tout enfant de grandir dans une famille pour tenir compte de son besoin d'être soutenu par des parents pour s'épanouir, même au-delà de sa majorité ;
- l'obligation de rechercher, dans les meilleurs délais possibles, des solutions pérennes et adaptées pour tous les enfants délaissés et placés ;

- l'éthique qui doit aller de pair, à tout instant, avec les procédures, que ce soit dans la mise en relation, l'apparement ou l'accompagnement.

Pour concrétiser ces orientations, l'assemblée générale a voté en 2018 trois axes stratégiques prioritaires pour 2018-2023.

Axe 1 : Adoption

L'accueil et l'accompagnement des candidats à l'adoption dans leur projet demeurent essentiels.

La famille élargie des candidats à l'adoption doit être prise en compte dans les activités des AD.

L'accompagnement puis le soutien aux familles adoptantes.

L'intégration des adoptés au sein des AD doit être développée.

Axe 2 : Enfance délaissée

EFA doit se positionner comme un mouvement défenseur des droits des enfants délaissés.

Axe 3 : Consolidation du mouvement

EFA doit continuer à organiser des formations et colloques.

Le mouvement doit s'efforcer d'accroître sa visibilité et renforcer sa communication.

Le mouvement doit intensifier les échanges au sein du réseau en favorisant les synergies, le partage de compétences et les complémentarités ainsi que le développement de la complémentarité entre la fédération et les AD.

La mise en œuvre d'une politique énergique de recherche de financement.

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES FÉDÉRALES

PERSONNEL SALARIÉ	BUREAU	Autres membres du CA	Membres du comité fédéral	
<p>Marie-José Chaury, directrice Sarah Yvert, directrice par intérim Miary Aug-Son, secrétaire administrative Houdyati Bamili, secrétaire comptable Corinne Soyer, secrétaire comptable par interim Frédérique Le Floch, secrétaire de rédaction <i>Accueil</i> Sandrine Dekens, coordinatrice ERF Odile Baubin, responsable formation par intérim</p>	<p>Anne Royal, présidente Marie-Hélène Delorme, vice-présidente Karine Nivelais, vice-présidente Jean-François Choulet, trésorier Anne-Marie Quantinet, trésorière adjointe Sylvine Venetz, secrétaire générale Geneviève Grangeas, secrétaire générale adjointe</p>	<p>Anne-Marie Dussol Claire Lecuir Brigitte Meaume Marie-Joseph Picavet Jacques Vaugelade Mathilde Rabut Sébastien Testa-Le Mintier</p>	<p>Personnes ressource</p>	
ÉQUIPES THEMATIQUES		COMMISSIONS TRANSVERSALES		
<p>ADOPTION NATIONALE (ERF enfance délaissée) Karine Nivelais, référente Marie Joseph Picavet, Anne Royal, Odile Baubin Bertrand Morin, Nathalie Parent, Valérie Gosseume, Sylvie Sire, Catherine Vaslin, Bernard Audourenc, Bénédicte Dumarcher ERF erf@adoptionefa.org Sandrine Dekens, coordinatrice ERF, Marie-José Chaury, Miary Aug-Son, Odile Baubin, Sandrine Vercasson, Jean-Louis Vercasson</p>	<p>SCOLARITÉ (interventions AD, guide et fiches, sensibilisation enseignants) Marie-Hélène Delorme, référente Mathilde Rabut, Marie-José Chaury, Anne Dubois-Dejean, Agnès Jan, Christine Judek, Anne-Claire Legendre, Jean-Michel Pottier, Véronique Stéphan, Coralie Courtaignes-Deslandes</p>	<p>FORMATION (internes et externes, mise en œuvre et suivi) formation@adoptionefa.org Anne-Marie Dussol, référente Odile Baubin, responsable formation, Marie-José Chaury, Bamili Houdyati, Jean-François Choulet, Brigitte Meaume, Karine Nivelais, Anne Royal</p>	<p>FINANCES (Suivi comptable et budgétaire, dons, mécénat, sponsoring) Houdyati Bamili, Marie-José Chaury Jean-François Choulet, référent Marie-Hélène Delorme, Anne-Marie Quantinet, Anne Royal</p>	
	<p>REVUE ACCUEIL Anne Royal, dir de la publication Marie-Hélène Delorme, référente Geneviève Miral, rédactrice en chef Frédérique Le Floch, secrétaire de rédaction <i>Accueil</i>, Nathalie Parent, Béatrice de Pommereau, Nadine Fontaine Hervé Bullier (routage) Promotion Accueil @- Marie-José Chaury, Frédérique Le Floch Anne Royal, Jacques Vaugelade Virginie Mainguy</p>	<p>VIE DU MOUVEMENT- COM INTERNE (Statuts, JRD, suivi AD, De nous à vous) Jacques Vaugelade, référent Marie-José Chaury, Anne Royal, Marie-Hélène Delorme, Jean-François Choulet, Marie-Joseph Picavet Hélène Kahn, Virginie Mainguy Site privé Jacques Vaugelade, référent Marie-José Chaury Éric Losego, coordinateur Jean-François Choulet</p>	<p>COMMUNICATION EXTERNE Communications extérieures (Newsletter, lettre UNAF, brochures...) Geneviève Miral Relations média @+ Anne-Marie Dussol, référente Karine Nivelais, Anne Royal Site public Jacques Vaugelade, référent François Vaslin, coordinateur Marie-José Chaury Jean-François Choulet, Geneviève Grangeas, Anne Royal Forum Patricia Bonnet Facebook Claire Lecuir, référente Anne Royal Twitter François Vaslin, référent Suivi des recherches et études Jacques Vaugelade, référent</p>	
	<p>ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ (accompagnement postulant et familles, formation, interventions en AD) Ligne d'écoute Sylvine Venetz, référente Anne-Marie Dussol, Claire Lecuir, Karine Nivelais, Mathilde Rabut, Anne Royal, Françoise Toletti, Audyl de Courcelles, Mireille Chatelard-Asensio, Blandine Hamon, Danielle Le Negaret, Elisabeth Maillet, Mylone Rouanne, Marie Hélène Theurkauff</p>	<p>ORIGINES (actualité, interventions en AD, guide réseaux sociaux) Anne Royal, référente Marie-José Chaury, Nathalie Parent, Françoise Toletti, Christophe Chesneau, Véronique Savoie, Sylvine Venetz, Catherine Chevalier-Poirson</p>	<p>LIREFA Modération : Anne Royal, François Vaslin, Hélène Kahn (inscriptions)</p>	<p>REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES CNAOP : Nathalie Parent CNPE : Anne Royal, Odile Baubin (suppléante) UNAF : Anne Royal</p>
	<p>CONSEIL DE FAMILLE, com agrément Valérie Gosseume, référente Marie-José Chaury, Marie-Joseph Picavet, Karine Nivelais, Bertrand Morin, Nathalie Parent, Catherine Vaslin</p>	<p>ADOPTION INTERNATIONALE (suivi de l'actualité, relations AFA, MAI, MASF, OAA, APPO, interventions en AD) Brigitte Meaume, référente Anne-Marie Dussol, Anne Royal, Sylvine Venetz, Nathalie Parent, Françoise Toletti, Myriam Mony</p>	<p>PÔLE JURIDIQUE (Actualité législative et réglementaire, questions des AD) Anne Royal, référente Marie-José Chaury Nathalie Parent Jean-François Goujon-Fischer</p>	
<p>SANTÉ Sébastien Testa-Le Mintier, référent, Odile Baubin, Pierre Celestin, Laurence Gendarme, Marie-Laure Heim, Laurie Miller, Françoise Monceaux, Gwenola Rideau, Philippe Badin</p>				

1. ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE

14 membres élus
12 membres associés
7 réunions du conseil d'administration
7 commissions thématiques et 4 commissions transversales
Un travail de bénévoles équivalant à plus de 7 emplois à temps plein

La fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) rassemble, en France métropolitaine et outre-mer, 88 associations départementales couvrant 97 départements. 5 386 familles adhèrent au mouvement, candidats à l'adoption, adoptants ou adoptés. En 68 ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA reste le plus important mouvement de l'adoption en France.

> 1.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE COMITÉ FÉDÉRAL

L'assemblée générale regroupe l'ensemble des associations départementales, membres d'honneur et personnes morales. Les associations départementales sont représentées par un administrateur mandaté par leur conseil d'administration.



Conformément à l'article 5 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, l'assemblée générale statutaire d'EFA s'est tenue en visioconférence le dimanche 6 juin 2021. Les AD présentes totalisaient 895 voix sur 1051 (1 voix pour 5 adhérents), soit 85 % des voix (sur la base du nombre d'adhérents au 31.12.2019), un peu plus qu'en 2020 (77 %).

Le conseil d'administration d'EFA est composé de quatorze administrateurs élus, tous bénévoles, qui, pour la plupart, ont (ou ont eu) des fonctions en association départementale. Cette composition du CA vaut jusqu'à l'assemblée générale prévue le 22 mai 2022 en présentiel à Paris. Le bureau est composé de sept personnes élues par le conseil d'administration qui a suivi l'AG. Il se réunit régulièrement avant chaque conseil d'administration.

Le conseil d'administration est assisté de la directrice et de 12 membres associés.

Les membres associés travaillent avec le CA sur les aspects thématiques ou organisationnels ([adoption internationale](#), [adoption nationale et enfance délaissée](#), [accompagnement des familles](#), [origines](#), [santé](#), [scolarité](#), [aspects juridiques et administratifs](#), [formation](#), [revue Accueil](#), etc.).

Le **comité fédéral** réunit administrateurs et membres associés. D'autres personnes sont invitées ponctuellement pour apporter leur expertise sur un sujet particulier et/ou favoriser et renforcer les échanges entre les associations départementales et la fédération et, éventuellement, susciter l'envie de rejoindre le comité fédéral.

Date	Modalité	CF	CA
23-janv	présentiel	CF	CA
13-mars	visio	CF	CA
04-mai	visio	CF	CA
06-juin	visio		CA constitutif
25-juin	présentiel		séminaire fédéral - CA
26-juin	présentiel		
27-juin	présentiel		
25-sept	présentiel	CF	CA
27-nov	présentiel	CF	CA

> 1.3. L'ÉQUIPE DE SALARIÉS

Le fonctionnement de la fédération est assuré par les six salariées (4,75 ETP au 31.12.2021). L'équipe se compose d'une directrice, une secrétaire (travaillant pour EFA et ERF), une responsable formation, une comptable assurant aussi le secrétariat pour les formations, une secrétaire de rédaction (revue *Accueil*), et une psychologue pour la coordination du service ERF.

L'année 2021 a, encore cette année, demandé beaucoup d'adaptation à l'équipe qui a su rester mobilisée pour apporter son soutien au réseau des AD et son dynamisme à l'ensemble des activités.

- Maintien du télétravail jusque mi-juin, du fait de la crise sanitaire. Ce fonctionnement reste délicat d'un point de vue matériel et organisationnel, mais chacun a su s'adapter au mieux.
- Prolongation du contrat de la directrice en intérim et de la responsable des formations en CDD, en l'absence de la directrice titulaire qui assurait ces fonctions. Il a été décidé de maintenir ces deux postes séparés et de passer le poste de responsable formation à mi-temps courant 2022.
- CDD de remplacement de la comptable/secrétaire formation, absente pour maternité et congé parental. Ce recrutement d'un profil expérimenté a permis une refonte et un nettoyage important des bases comptables.

> 1.4. LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'association, le travail s'organise au sein de sept commissions de travail thématiques et quatre commissions transversales. Chacune d'entre elles comprend un ou plusieurs administrateurs, des membres associés et des personnes ressources.

Plus de 40 personnes ressources apportent leur collaboration à EFA ; elles ont été choisies en raison de leur expertise dans le domaine considéré et de leur intérêt pour les travaux de la fédération ; elles peuvent être issues des associations départementales ou bien ne pas faire partie d'EFA. Le travail des bénévoles (élus et membres associés) est estimé à l'équivalent de plus sept emplois à temps plein.

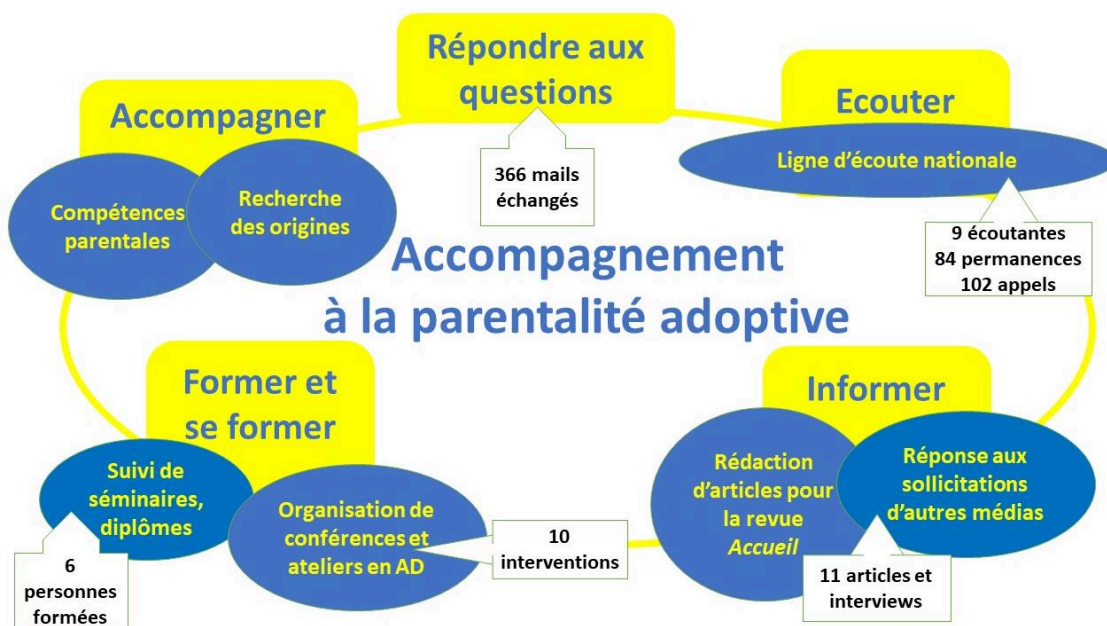
> 1.5. LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

>> 1.5.1. La commission Accompagnement à la parentalité adoptive

<p>14 personnes, dont 6 administrateurs fédéraux Ligne nationale d'écoute EFA Formations internes et externes Soutien aux administrateurs des AD en charge de l'accompagnement Ateliers parentalité</p>

Dans un contexte marqué par d'importantes évolutions de l'adoption à quoi s'est ajoutée la crise sanitaire, l'accompagnement des familles adoptives et des candidats à l'adoption s'est montré une fois de plus indispensable ; l'équipe a su s'adapter pour répondre aux nombreuses sollicitations.

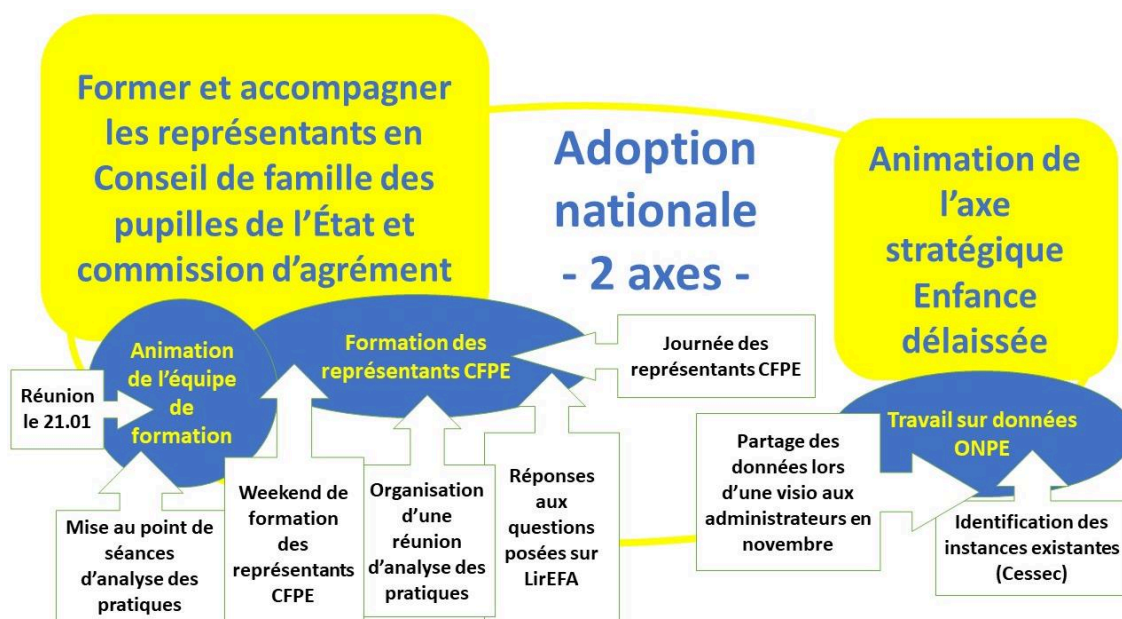
L'équipe Accompagnement à la parentalité adoptive (dite équipe RAP pour Référents Accompagnement à la Parentalité) s'est réunie 5 fois en 2021, dont 3 fois en visio. Elle travaille en lien avec d'autres équipes thématiques notamment l'équipe Scolarité, le comité de rédaction d'*Accueil*, l'équipe Adoption internationale et l'équipe Origines.



>> 1.5.2. La commission Adoption nationale

11 personnes, dont 2 administrateurs fédéraux
Formation et accompagnement des représentants en Conseil de famille des pupilles de l'État et à la Commission d'agrément
Animation du réseau autour de l'adoption nationale
Nombreuses visioconférences à destination des AD et des adhérents

Les compétences de cette commission sont transversales. Elle est scindée en deux sous-groupes : l'un gère les formations et accompagnements des membres au Conseil de famille et Commission d'agrément ; l'autre anime le réseau des administrateurs autour de l'adoption nationale, avec l'objectif de développer l'axe stratégique de défense des droits des enfants délaissés.



Le 21 janvier, la commission a réuni les formateurs en capacité d'animer des formations à destination des membres **de conseils de famille**. Objectif : faire un point sur l'existant et mettre en lumière les potentiels de développement. Partant d'une demande récurrente, des sessions d'analyse de la pratique

des représentants EFA en CFPE ont été prévues, animées par un binôme de bénévoles. La première a recueilli un certain succès.

La journée des représentants au Conseil de famille a pu se tenir en visioconférence le dimanche 21 mars, sur le thème des difficultés rencontrées dans l'exercice de la mission (difficultés administratives, relationnelles, fonctionnelles). Le weekend de formation des représentants en conseil de famille et en commission d'agrément a pu avoir lieu en présentiel le 2 et 3 octobre. Les réponses fournies aux questions posées sur le fonctionnement des CFPE sont conservées au sein d'une base de données.

La commission s'est réunie les 19 mai et 21 octobre. Une des priorités de cette année a consisté à recenser les départements ayant mis en place les CESSEC afin d'actualiser les données ONPE datant de 2019. Les services ont été contactés. Cette action, chronophage, permet de disposer à présent d'une meilleure vision de la réalité nationale¹.

Lors de la visio proposée aux administrateurs en novembre 2021, qui portait sur le support de la conférence « Qui sont les enfants adoptables en France ? », les données fournies par le dernier rapport de l'ONPE sur la situation des pupilles au 31/12/2019 ont été partagées.

>> 1.5.3. La commission Origines

8 personnes, dont 2 administrateurs fédéraux, adoptants et adoptés
Des conférences dans les associations départementales
Des réponses à de nombreuses demandes sur la recherche d'origines

La commission Origines compte des parents adoptifs et des adoptés, issus des AD.



La conférence « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux » n'étant pas adaptable au format visio, n'a pu se tenir en 2021.

Chaque audition institutionnelle est l'occasion de présenter les arguments d'EFA pour améliorer l'accompagnement à la recherche d'origine.

Un courrier, cosigné par la Voix des adoptés, a été adressé à trois ministres pour demander une commission d'enquête sur les pratiques illicites dans les adoptions internationales et un meilleur accompagnement des personnes adoptées à la recherche de leurs origines.

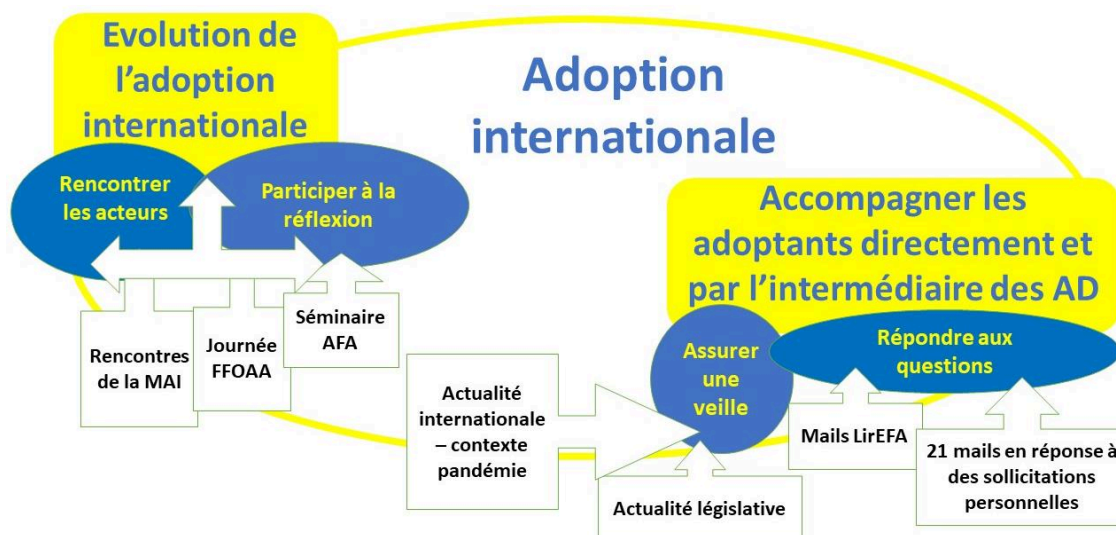
¹ Les AD ont été interrogées, après quoi 43 CD l'ont été ; d'après les informations obtenues au 31/12/2021, 77 % des départements se sont dotés d'une CESSEC. Ce travail d'actualisation des données reste à poursuivre.

Le groupe a répondu à 10 demandes autour des origines, émanant principalement d'adoptés, nés dans 8 pays différents ou de leur famille proche. Ces demandes lui sont transmises par divers canaux (Facebook, secrétariat fédéral ou associations départementales). Certaines réponses ont été élaborées en lien avec l'équipe Accompagnement.

>> 1.5.4. La commission Adoption internationale

7 personnes, dont 4 administrateurs fédéraux

L'équipe tente d'apporter aux associations départementales et aux familles qui sollicitent directement EFA des informations actualisées. Parmi les sollicitations, de simples demandes de renseignements, d'autres plus complexes, parfois d'ordre juridique. Pour exemple : les conditions d'adoption pour des couples français vivant à l'étranger ou de nationalités différentes ; l'adoption intrafamiliale ; le regroupement familial. L'équipe oriente souvent les demandeurs vers la MAI, ou des services spécialisés, voire des professionnels, tels des avocats en droit international. Les conséquences de la pandémie ont également donné lieu à des questions : les fermetures de frontières ont retardé de plusieurs mois le voyage d'adoptants vers leurs enfants, y compris dans le cas où les procédures étaient finalisées.



Plusieurs rencontres, formelles ou informelles, ont eu lieu avec différents acteurs de l'adoption, institutionnels ou associatifs, autour de la proposition de loi visant à réformer l'adoption et de la question des pratiques illicites dans l'adoption internationale. Une visioconférence présidée par le chef de la MAI en février a permis de prendre connaissance du nouvel organigramme. Une rencontre dans les locaux de la MAI, à la suite de la prise de fonction de son nouveau chef, a donné l'occasion d'une présentation réciproque. Les positions respectives sur les réformes législatives en cours et sur l'accompagnement à la recherche des origines y ont été évoquées.

Des membres de l'équipe ont participé aux premières Rencontres de la MAI et à la journée de rencontre inter-OAA « De l'intérêt supérieur de l'enfant à la recherche des origines », organisée par la FFOAA qui fêtait ses 70 ans, ainsi qu'au séminaire de travail de l'AFA.

La commission s'est réunie en septembre 2021. Elle a accueilli un membre supplémentaire issu de l'équipe Origines, afin d'assurer le lien entre ces deux équipes dont les problématiques se recoupent. Une réflexion est engagée sur le soutien aux associations départementales dans l'accompagnement des personnes adoptées à la recherche de leurs origines et de leurs parents.

>> 1.5.5. La commission Scolarité

11 personnes, dont 2 administrateurs fédéraux
Des fiches thématiques pour les associations départementales
Des conférences-débats auprès des associations départementales
Des rencontres avec les autorités
(ministère de l'Éducation et secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles)

La formation et l'expérience des membres de la commission quant à l'enseignement diffèrent et se complètent : professions liées à l'éducation et à la santé, associations de parents d'élèves. L'équipe enrichit ses réflexions grâce aux interventions ponctuelles de l'équipe Santé sur les problématiques des troubles de l'apprentissage et du handicap.

La commission s'est réunie deux fois à distance et a continué à travailler sur deux priorités.



L'information aux associations départementales

L'objectif est de répondre aux questions des parents et postulants et d'aider les AD à mieux accompagner les familles pendant la scolarité de leurs enfants. Dans cette perspective, ont été organisées : deux réunions à distance sur les outils scolarité d'EFA à destination des parents adoptants et des candidats à l'adoption ; sept conférences-débats à distance pour les adhérents de sept AD. Trois nouvelles fiches thématiques ont été rédigées. Leur objectif : donner des informations, des pistes de réflexion et de solution, des témoignages, des ressources pour aider les parents adoptants avant l'école, au moment de l'entrée de l'enfant à l'école, et au cours de la scolarité. Les thèmes :

- Quels dispositifs d'aides et aménagements pour accompagner les enfants pendant leur scolarité ? ;
- Mon enfant est en situation de handicap : quelles sont les aides et les adaptations pour sa scolarité ? Quels sont les différents parcours de scolarisation ? ;
- L'estime de soi de l'enfant adopté.

En matière de publication, ont également vu le jour : un focus sur les enfants grands et l'école dans le guide EFA *L'adoption d'enfants grands ou en fratrie* ; le n° 200 de la revue *Accueil* en octobre 2021 ; un tiré-à-part de la revue *Accueil* sur la scolarité des enfants adoptés, mis à jour en décembre 2021. D'autre part, les membres du groupe sont régulièrement sollicités par courriel sur des questions individuelles qui font l'objet de réponses personnalisées.

La prise en compte par l'Éducation Nationale des besoins et de l'histoire des enfants adoptés

Cette prise en compte pourrait être meilleure, lors de la première entrée à l'école et ensuite.

L'équipe a participé à l'atelier intitulé « Quelles conséquences peut avoir l'histoire de l'enfant sur ses apprentissages et comment l'accompagner ? » des Rencontres de la MAI. Des contacts répétés avec les équipes de Monsieur TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'enfant et des familles, ont eu lieu, dans l'attente de la concrétisation des annonces faites en 2020 sur l'aménagement de la scolarité des enfants adoptés lors de la première entrée à l'école ainsi que sur la création d'un référent Adoption dans les directions académiques de l'Éducation nationale. Aucun engagement n'a été tenu à ce jour.

>> 1.5.6. La commission Santé

8 personnes, dont 1 administrateur fédéral
Guide sur l'adoption des enfants grands ou en fratrie
Rubrique Santé dans la revue *Accueil*

[Le guide sur l'adoption d'enfants grands et de fratries](#), dont la conception a occupé l'année 2020, a été finalisé et publié en 2021. La commission santé répond aux sollicitations des autres équipes et les activités habituelles se sont poursuivies, telle la contribution à la revue *Accueil*.

>> 1.5.7. La commission de la revue *Accueil*

10 personnes, dont 3 administrateurs fédéraux et 1 salariée
Réflexion de fond collective
Seule publication francophone sur l'adoption

Publiée par EFA depuis 1969, la revue trimestrielle *Accueil* demande un suivi important et mobilise toute l'année une équipe qui lui est dédiée sous la responsabilité de la directrice de publication et de la rédactrice en chef. Le comité de rédaction est composé de cinq bénévoles, issus de l'équipe fédérale et des associations départementales, et d'une secrétaire de rédaction salariée. Il propose chaque année des thématiques au conseil d'administration, qui en retient quatre.

Pour permettre un travail de fond collectif (réflexion générale, recherche d'auteurs, élaboration d'appel à témoignages, recherche d'illustrations...), chaque dossier trimestriel est placé sous la responsabilité d'un coordonnateur. Ponctuellement, en fonction des thématiques, des professionnels, membres d'EFA ou extérieurs au mouvement, et des responsables associatifs sont sollicités pour leur expertise et leurs compétences. S'ajoutent de nombreux témoignages de familles et d'adoptés.

Le comité de rédaction s'est réuni quatre fois en visio et une fois en présentiel pour poser les bases de la réflexion de chaque numéro, proposer des auteurs éventuels et organiser le suivi.

Les abonnements au tarif « adhérent » ne sont pas à la hauteur des espérances malgré des relances régulières pour inciter les associations départementales à faire la promotion de la revue. Cependant, leur baisse constatée en 2021 n'a été que de 1,94 %, en comparaison avec les 7 % de ces dernières années, sans que l'on puisse donner d'explication à cette embellie. Les ventes au numéro par l'intermédiaire de la boutique en ligne² accessible via le site public EFA sont, par contre, en constante augmentation (853 exemplaires de la revue ont ainsi été vendus en 2021 contre 648 en 2020) et il est maintenant systématiquement proposé de s'abonner (131 abonnements en ligne contre 108 en 2020).

²Voir [page dédiée](#)

> 1.6. LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

>> 1.6.1. La commission Vie du mouvement

Une commission au cœur du mouvement !
10 personnes, dont 5 administrateurs et 1 salariée (Direction)
Animation du réseau des associations départementales
Accueil, suivi et formation des responsables

La commission « Vie du mouvement » anime le réseau des **associations départementales**. Le moment fort de l'année est la [journée des responsables départementaux](#) suivie de [l'assemblée générale](#).



Au quotidien, la commission accueille les nouveaux présidents départementaux ainsi que les nouveaux trésoriers et secrétaires en les initiant aux communications avec la fédération : un mail de bienvenue, une inscription sur la liste LirEFA et, pour les présidents, une conversation téléphonique, permettent de les familiariser avec les attentes réciproques fédération-AD. Les nouveaux administrateurs départementaux sont enregistrés dans le fichier des administrateurs qui compte un millier de personnes. La liste interne [LirEFA](#) permet des échanges directs entre responsables d'AD et permet à la commission de répondre aux questions posées sur le plan technique, organisationnel ou de gouvernance.

La commission anime également la formation des présidents nouvellement élus, et, en collaboration avec le trésorier, celle des nouveaux secrétaires et trésoriers. Elle assure l'actualisation du [site privé](#). Elle recueille les rapports d'activité des AD et a une vision globale de chaque association : évolution des adhésions, participation aux rencontres nationales, aux formations et aux échanges fédération-associations, difficultés rencontrées.

En 2021, une réflexion a été amorcée sur les statuts des associations départementales qui reprennent les statuts-type adoptés en assemblée générale de la fédération en 2011. Ces statuts demandent à évoluer pour tenir compte des expérimentations des confinements, ainsi les réunions de conseil d'administration ou assemblées générales en visioconférence. Ce travail fournira l'occasion de réécrire les articles susceptibles de recevoir plusieurs interprétations. Une réunion en visio-conférence a réuni sept AD et deux membres de la commission le 16 juin. La réflexion se poursuivra en 2022.

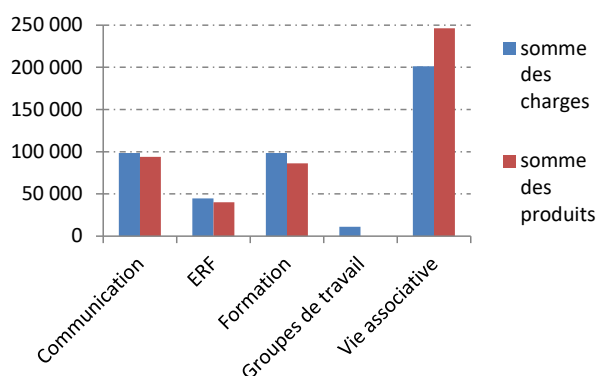
>> 1.6.2. La commission Finances

6 personnes, dont 4 administrateurs et 2 salariées
Suivi comptable et budgétaire
Dons, mécénat, sponsoring

La commission Finances fonctionne surtout par mails et téléphone pour les questions concernant la gestion courante de l'association. Trois réunions ont lieu dans l'année pour faire des points de suivi budgétaire et travailler sur les dossiers en cours (financiers, comptables et administratifs). Les principales actions récurrentes sont : la gestion quotidienne des autorisations, règlements, encaissements, suivi des placements et de la trésorerie ; l'analyse des comptes, le suivi et la projection budgétaire ; une projection budgétaire annuelle est réalisée sur la base d'une situation comptable arrêtée à fin août, afin, si nécessaire, de pouvoir prendre des dispositions particulières au cours du 4ème trimestre ; la gestion rationalisée des procédures par le biais du prélèvement à destination des associations départementales pour la cotisation fédérale ainsi que pour toutes les factures émises.

L'année 2021 a été moins impactée que 2020 par la pandémie du Covid, avec tout de même des modifications de fonctionnement, en particulier le télétravail pour les salariées jusqu'au 11 juin 2021 et une partie des activités en visio.

Ces évolutions ont cependant fait légèrement augmenter l'activité, avec une bonne maîtrise des dépenses. Concernant l'année 2021, la situation peut être synthétisée à l'aide du graphique joint³.



>> 1.6.3. La commission Formation

6 personnes dont 5 administrateurs et 1 salariée
Orientation des contenus des formations
Soutien aux associations départementales
Réponse aux besoins des professionnels du domaine de la protection de l'enfance

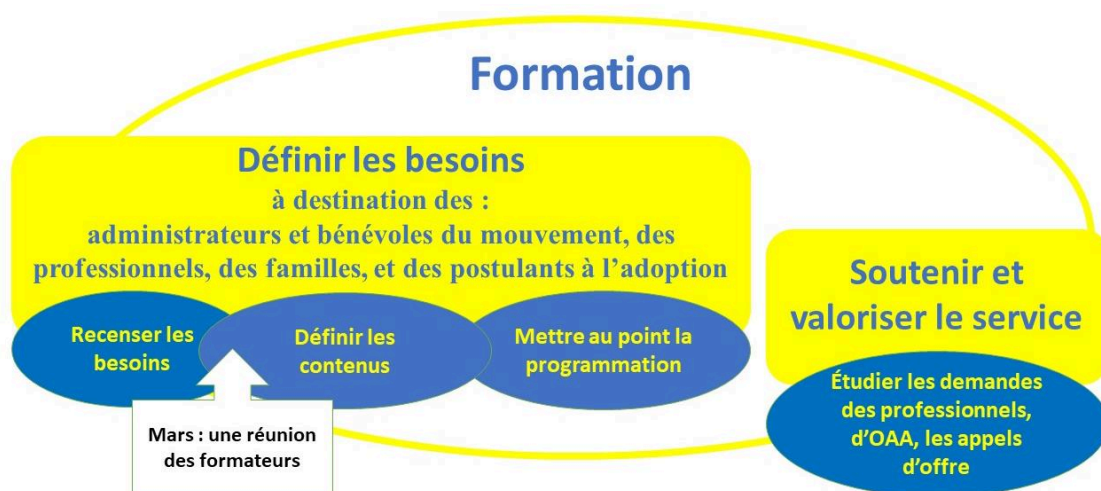
La mission de la commission : définir la politique de formation à destination des administrateurs et bénévoles du mouvement, des professionnels, des familles, et des postulants à l'adoption. Elle s'est réunie par visioconférence à deux reprises et a travaillé par mail au long de l'année.

Elle contribue au recensement des besoins, à la définition des contenus des modules de formation (internes et externes) et à leur programmation, en accord avec les formateurs. En mars, elle a organisé une réunion des formateurs intervenant dans les formations à destinées aux professionnels, pour recenser leurs besoins tels que repérés par les formateurs, ainsi que ceux des formateurs. Les propositions de la commission sont soumises au CA pour validation.

La commission peut également être sollicitée par la responsable formations qui étudie les demandes que formulent institutionnels et OAA et répond aux appels d'offre déposés par les institutionnels.

Le soutien et la valorisation au niveau national d'actions de formation et sensibilisation conduites dans les départements contribuent à renforcer la crédibilité et la visibilité du mouvement tout entier en matière d'accompagnement à la parentalité, vocation première d'EFA.

³ Pour plus de détails, voir le rapport financier.



>> 1.6.4. Le pôle juridique

4 personnes, dont 1 administrateur
Le droit de l'adoption dans toute sa complexité
Des réponses individuelles

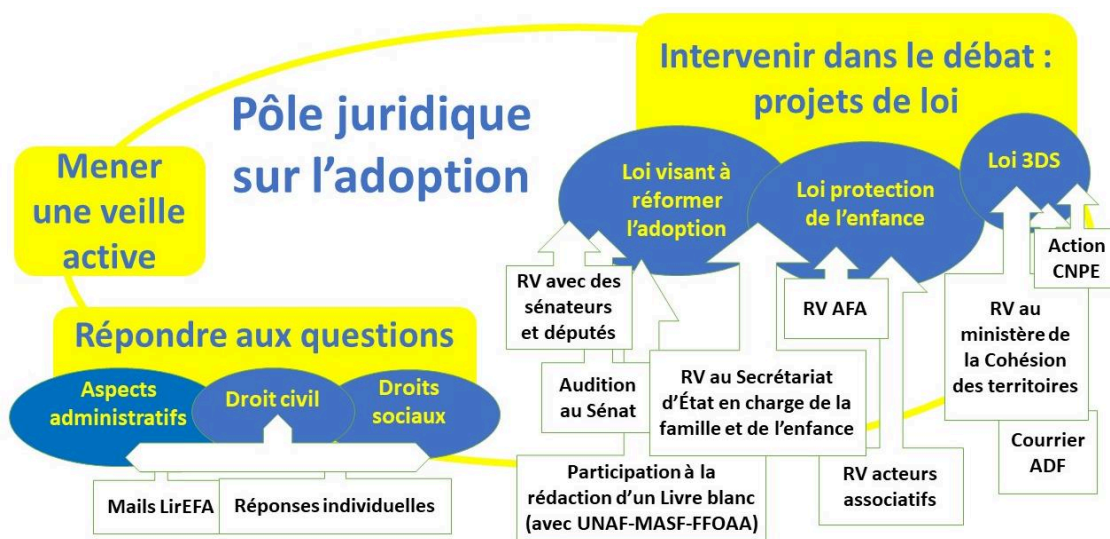
Le pôle juridique est un groupe informel composé de membres bénévoles de la fédération. Il ne constitue pas un service juridique en tant que tel. Les équipes fédérales sont amenées à répondre aux questions pour lesquelles elles ont compétence.

Les bénévoles répondent individuellement ou collectivement, aux interrogations portant sur le droit de l'adoption : aspects administratifs (agrément, statut des pupilles de l'État...), civils (adoption plénière et simple, nom, prénom, état civil, nationalité, adoptions intrafamiliales, phase judiciaire du processus...), internationaux (OAA, reconnaissance des adoptions prononcées à l'étranger, exequatur, conversion des adoptions simples en plénières), sociaux (conгés, allocations, retraite...). Les sollicitations, nombreuses, émanent des associations départementales ou de particuliers qui s'adressent directement à la fédération ; elles appellent des réponses adaptées aux éléments factuels présentés, dans le respect de la vie privée des demandeurs.

Une veille juridique est assurée sur tout ce qui touche au droit de l'adoption. Trois projets ou propositions de loi ont fortement préoccupé les équipes avant leur promulgation en 2022.

- La proposition de loi visant à réformer l'adoption, qui a demandé de nombreuses heures de travail pour en faire une analyse critique avant son examen en première lecture au Sénat en octobre : rencontre avec des collaborateurs du secrétaire d'État en charge de la famille et de l'enfance, avec des sénateurs, audition par la rapporteur de la Commission des lois du Sénat, participation à la rédaction d'un livre blanc avec d'autres acteurs associatifs de l'adoption, temps d'échange et d'information avec les associations départementales. Ce travail, mené en collaboration avec l'UNAF, le MASF et la FFOAA, n'aurait pu être mené à bien sans la participation active de juristes proches de la fédération EFA et des présidentes d'honneur.
- Le projet de loi relative à la protection des enfants avec son projet de réforme de la gouvernance nationale de la protection de l'enfance et la création d'un nouveau GIP pour la protection de l'enfance, l'adoption et l'accès aux origines personnelles. Ces trois sujets concernant particulièrement EFA ; des administrateurs ont rencontré le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, la directrice de l'AFA, et des acteurs associatifs.
- Le projet de loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration, portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, prévoyait le transfert de la tutelle des pupilles de l'État aux départements. Pour faire connaître l'opposition d'EFA à ce transfert,

une rencontre commune UNAF-FNADEPAPE-UFNAFAAM avec la directrice adjointe de cabinet de la ministre de la Cohésion des territoires et l'un de ses conseillers a eu lieu, en plus d'un courrier commun adressé au président de l'ADF. Les quatre associations ont également demandé à la commission adoption du CNPE de se saisir de cette question. Ce projet a finalement été abandonné par les parlementaires.



Par ailleurs, en 2021, les AD ont eu besoin d'informations concernant les mesures sanitaires impactant la vie associative : tenue ou report des assemblées générales, limitations des réunions.

>> 1.6.5. La commission Communication externe

11 personnes, dont 7 administrateurs, réparties dans 7 sous-équipes
Newsletter, brochures, collaborations diverses
Relations médias
Site public – Forum

Consciente de l'importance de l'image donnée par le mouvement et de la nécessité de répondre au mieux à ses interlocuteurs, la fédération travaille, à l'aide d'une identité graphique cohérente, à l'amélioration de sa politique de communication et au renforcement de ses outils en direction des familles et de ses partenaires :

- actualisation des documents en direction des familles et des institutionnels ;
- animation d'une page Facebook et d'un compte Twitter ;
- publication d'une newsletter bimestrielle ;
- articulation systématique entre les différents outils, multiplication des liens entre le site public, la page Facebook et les publications (newsletter, [Accueil](#)) ;
- choix avisé des interventions dans la presse comme dans les colloques, congrès...

Plusieurs équipes ont en charge ces différentes missions⁴. Ces moyens de communication ont trouvé toute leur utilité lors de la pandémie Covid19, comme à l'occasion des prises de position d'EFA vis-à-vis des réformes en cours (propositions de lois visant à réformer l'adoption, ou la question de la scolarisation obligatoire, ...).

⁴ Cf. [4.3](#) et [4.4](#)

2. REPRÉSENTER ET INTERVENIR

> 2.1. LE CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Un arrêté du 15 janvier 2021 a nommé la nouvelle présidente de la fédération représentante de l'association Enfance & Familles d'Adoption au CNPE, en remplacement de l'ex-présidente, qui a continué d'assister aux travaux du Conseil en qualité de personne ressource.

Le mandat des membres du CNPE, qui avait été prolongé d'un an à deux reprises en attendant la création du nouveau GIP instauré par la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, est arrivé à expiration le 30 novembre 2021. À cette date, la procédure de renouvellement des mandats des membres du CNPE n'est toujours pas finalisée alors que les décrets relatifs aux missions et à la composition du Conseil ainsi que la réactivation d'un Conseil national de l'adoption doivent être soumis rapidement au CNPE pour avis.

Le CNPE s'est réuni trois fois en plénière et a rendu sept avis, parfois en urgence, à la demande du gouvernement :

- décret relatif aux modalités de suivi et d'organisation du travail des salariés des lieux de vie et d'accueil ;
- évolution du droit pour mieux protéger les mineurs victimes de violences sexuelles ;
- projet de loi « sur l'enfance » ;
- projet de loi 4D ;
- projet de loi visant à réformer l'adoption ;
- besoin de clarification des conditions de mise en œuvre des interventions de protection de l'enfance à domicile ;
- accès aux origines des personnes adoptées à l'étranger.

Ces avis sont consultables sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.

EFA est membre de la commission Adoption qui s'est réunie cinq fois. Lors de chaque séance de la commission Adoption, un point d'actualité sur l'adoption internationale a été fait afin de suivre au plus près les conséquences de la pandémie sur les procédures. Le programme de la commission Adoption était ambitieux et certains projets n'ont pu être menés à terme, telle la rédaction d'un guide sur la santé des enfants adoptés, et des informations sur la Polynésie et sur la Kafala.

Dans le cadre de la commission Adoption, EFA a participé à plusieurs groupes de travail :

- deux pour préparer les tables rondes du 9 avril 2021, sur la gouvernance et les termes de la prévention et protection de l'enfance ;
- deux en vue d'un colloque à l'Assemblée nationale en mai, sur les approches internationales de l'adoption et la protection de l'enfance, colloque qui s'est transformé en table ronde ;
- quatre afin de préparer l'avis sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption ;
- un sur la question des adoptions illicites et l'accompagnement à la recherche d'origines en vue d'une proposition d'avis du CNPE sur ce sujet.

EFA a également assisté aux tables rondes du CNPE en visioconférence :

- Le 9 avril : Prévention et protection de l'enfance, qui doit faire quoi ? Que voulons-nous ?



Avec trois tables rondes thématiques : Associations et usagers – Acteurs publics – Élus.

- Le 21 mai : Quel avenir pour l'adoption nationale et internationale ?

Avec deux tables rondes thématiques : « Enfants en attente d'adoption ou avec suppléance parentale longue, en France : de quels moyens nous dotons-nous ? » (au cours de laquelle EFA est intervenue) – « Quelles perspectives et programme pour l'adoption internationale en France ? »

- Le 21 octobre : « Enjeux de la formation des professionnels de la protection de l'enfance », en partenariat avec l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Avec trois tables rondes thématiques : Usagers, professionnels et employeurs – Acteurs de la formation – Décideurs publics et élus.

> 2.2. LE CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES



Du fait du renouvellement partiel d'une partie du CNAOP, la nouvelle présidente d'EFA a été nommée par un arrêté du 30 avril 2021.

EFA a participé aux trois réunions plénières du CNAOP. Différentes informations ont été communiquées au fur et à mesure de l'état d'avancement de projets de loi ou de décrets :

- le projet de décret relatif aux conditions de traitement et de conservation des données à caractère personnel permettant l'accès aux origines personnelles ;
- le projet de loi sur la protection de l'enfance et la création du futur GIP ;
- la loi bioéthique et principalement son article 15 qui renforce l'obligation de la personne porteuse d'une anomalie génétique d'en informer la parentèle qui pourrait être concernée, afin de mettre en place les mesures de prévention ou de soin pour pallier ou ralentir la maladie ; cette information est confiée au CNAOP pour les personnes nées sous le secret.

Le CNAOP ayant été renouvelé en partie, les agents du secrétariat général ont présenté leur travail et un nouveau règlement intérieur a été validé. Au cours des séances plénières, des questions de principe sont abordées à l'occasion de l'examen de situations individuelles. EFA a participé à deux groupes de travail sur la révision du règlement intérieur et sur la rédaction des décrets de la loi bioéthique et l'information de la parentèle, ainsi qu'à la journée des correspondants départementaux du CNAOP.

> 2.3. LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS⁵

>> 2.3.1. Secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles

Deux rencontres ont eu lieu avec Monsieur Adrien TAQUET, secrétaire d'État. L'une portant sur le projet de réforme de la gouvernance nationale de la protection de l'enfance dans le cadre du projet de loi relative à la protection des enfants, la seconde sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption au cours de laquelle EFA a pu faire part de ses inquiétudes. En ce qui concerne cette proposition de

⁵ Cf. [annexe 1](#)

loi sur la réforme de l'adoption, deux rencontres ont eu lieu avec les conseillers du secrétaire d'État. Lors de la dernière, ont pu être rappelées les attentes d'EFA concernant la scolarité des enfants adoptés.

>> 2.3.2. DGCS

Les échanges avec des personnes de la DGCS sont réguliers lors des réunions du CNAOP, plus rares par mail ou par téléphone. Une rencontre a eu lieu pour évoquer l'actualité de l'adoption, principalement sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption.

>> 2.3.3. Parlementaires

Plusieurs rencontres se sont déroulées autour de la proposition de loi visant à réformer l'adoption :

- avec Monsieur Hervé MARSEILLE, sénateur des Hauts-de-Seine, vice-président de la commission des lois du Sénat (en collaboration d'EFA92) ;
- avec Madame Bénédicte PETELLE, députée des Hauts de Seine (en collaboration d'EFA92) ;
- audition au Sénat par Madame Muriel JOURDA, rapporteure de la commission des lois (audition commune avec l'UNAF et le MASF) ;
- avec Mesdames Laurence HARRIBEY sénatrice de Gironde et Michelle MEUNIER, sénatrice de la Loire-Atlantique ;
- en commun avec l'UNAF, la FNADEPAPE et l'UFNAFAAM, avec la directrice adjointe au cabinet de Madame Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Monsieur Gabriel MORIN, conseiller collectivités et institutions locales, afin d'alerter sur le projet de transfert de la tutelle des pupilles de l'État aux départements prévu dans le projet de loi 3DS⁶.

>> 2.3.4. Mission relative à la parole des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance et aux droits des enfants

EFA a été auditionnée par Gautier ARNAUD-MELCHIORRE, chargé de cette mission.

> 2.4. LES RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ADOPTION

>> 2.4.1. La mission de l'adoption internationale



Trois rencontres ont eu lieu avec le chef de la MAI et des membres de la Mission⁷. EFA a fait partie des partenaires invités aux premières Rencontres de la MAI et l'un de ses membres a animé un atelier portant sur le thème de la scolarité des enfants adoptés.

⁶ Cf. section [Pôle juridique](#)

⁷ Pour plus de détails, cf. la section sur la [commission Adoption internationale](#)

>> 2.4.2. L'Agence française de l'adoption



EFA a pu échanger avec la directrice de l'AFA lors de plusieurs groupes de travail du CNPE ou par téléphone. Une rencontre a eu lieu avec l'AFA à propos de la perspective d'élargissement de ses compétences dans le processus de recherche d'une famille pour répondre au projet d'un enfant pupille de l'État à besoins spécifiques au cours de laquelle le fonctionnement d'ERF a été présenté. Une seconde rencontre s'est déroulée après que l'expérimentation de l'AFA ait commencé avec les départements volontaires.

EFA a participé au séminaire de travail de l'AFA destiné à ses correspondants départementaux.

>> 2.4.3. Les autres acteurs de l'adoption

EFA a maintenu ses relations avec les autres acteurs associatifs de l'adoption ou de la protection de l'enfance sous la forme de :

- contacts réguliers avec la VdA (rencontres, échanges téléphoniques) ; cosignature d'un courrier à trois ministres pour demander une commission d'enquête sur les adoptions illicites et un meilleur accompagnement des personnes adoptées à la recherche de leurs origines ;
- travail commun EFA-MASF-FFOAA autour de la proposition de loi visant à réformer l'adoption ;
- démarche commune entreprise avec la FNADEPAPE, l'UFNAFAAM, et l'UNAF auprès de parlementaires contre le projet de transfert de la tutelle des pupilles de l'État aux départements⁸ ;
- rencontre avec l'équipe de la Consultation Adoption Internationale du service de psychologie et psychiatrie de l'enfant et l'adolescent du GHU Paris Sainte-Anne ;
- intervention lors d'une session de formation sur l'adoption à l'École nationale de la magistrature : présentation d'EFA, de ses positions et son rôle dans le paysage national et international.

> 2.5. EFA : UNE ASSOCIATION FAMILIALE

>> 2.5.1. Les relations avec l'UNAF



De nombreux échanges ont eu lieu avec l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) principalement en lien avec la proposition de loi visant à réformer l'adoption, les projets de loi sur la protection des enfants et 3DS. EFA était aux côtés de l'UNAF et du MASF au Sénat lors de l'audition par la commission des lois du Sénat sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption. Des courriers communs ont été envoyés aux parlementaires.

EFA a assisté à la Conférence Nationale des Mouvements Familiaux de l'UNAF et contribue à la Lettre des mouvements familiaux. Le questionnaire en ligne de l'UNAF : « Petite enfance, vie familiale, vie professionnelle », qui visait à mieux porter la parole des parents de jeunes enfants auprès des pouvoirs publics, a été relayé au sein du réseau d'EFA après que la fédération ait demandé son adaptation aux familles adoptives.

⁸ Cf. section [Pôle juridique](#)



>> 2.5.2. Les relations avec la CNAF

La CNAF continue d'appuyer les actions d'EFA dans le cadre des axes stratégiques 2018-2023.

Les deux axes soutenus en 2021 restent les mêmes qu'en 2020.

1. La structuration de l'offre de soutien à la parentalité et la coordination de son déploiement local, qui recouvre le développement du réseau EFA et la capacité à répondre aux demandes sur le plus grand nombre de territoires, l'existence de groupes thématiques pour agir dans les différents domaines de l'adoption (origines, juridique, scolarité...), l'animation d'outils communs au réseau (site intranet), le travail en réseau notamment via la Journée des responsables départementaux.
2. **L'animation du réseau par la formation de ses membres et la création d'une synergie transversale pour accompagner les acteurs de terrain**, qui comprend la formation des bénévoles, que ce soit sur la connaissance de l'adoption, les questions d'actualité ou leurs missions au sein de leur AD. Sont concernés aussi les journées d'échanges entre référents, les ateliers à destination des postulants, et l'appui personnalisé à certaines AD selon leur situation et leurs demandes.

L'aide financière de la CNAF pour ces actions est de 13 500 € annuels, depuis 4 ans. La convention de 2019-2022 arrive dans sa dernière année et EFA doit travailler en collaboration avec la CNAF pour la renouveler en espérant maintenir ce soutien aux actions d'EFA.

EFA est aussi un relais permettant de diffuser aux familles les informations et les droits les concernant. Sur le terrain de nombreuses AD échangent et collaborent avec la CAF de leur département, que ce soit en participant à leur conseil d'administration via l'UDAF, en diffusant leurs supports, via un soutien financier ou de mise à disposition de locaux, ou encore des actions communes, souvent dans le cadre des REAAP.

3. SOUTENIR

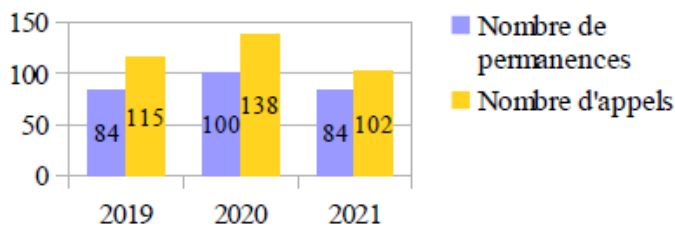
> 3.1. LA LIGNE D'ÉCOUTE NATIONALE



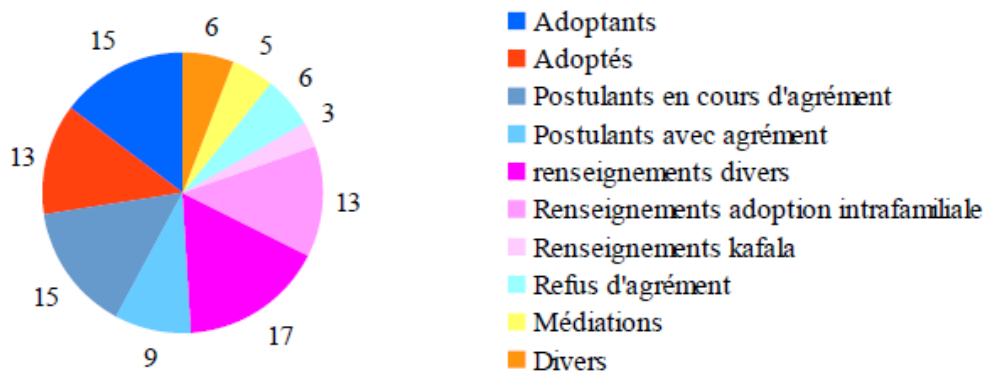
01.40.05.57.79

Vivre l'écoute de pairs, sans jugement, dans l'anonymat et la discrétion
9 personnes écoutantes bénévoles
Permanences : mercredi 20h30-22h30, jeudi 14h00-17h00
(sauf août et jours fériés)

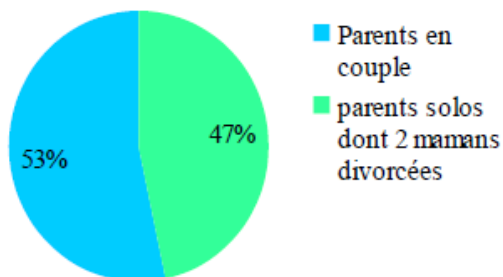
Évolution du nombre de permanences et d'appels (3 dernières années)



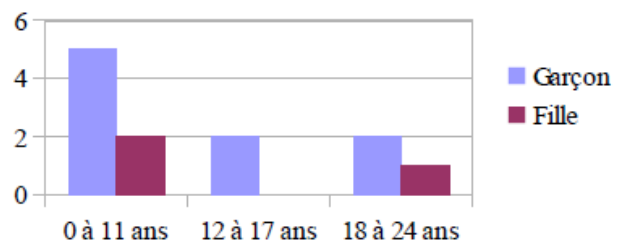
Répartition des appels en 2021



Profil des appelants adoptants



Répartition par âge et par sexe de leurs enfants



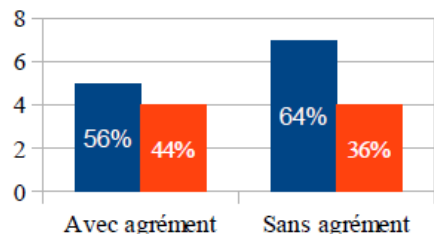
Motifs des appels : recherche de lieu de parole pour échanger avec d'autres parents, besoin de se réassurer, de dire ses émotions, son bonheur aussi, d'évoquer problèmes juridiques, difficultés éducatives ou scolaires, conflits avec des ados, auprès de pairs compréhensifs et sans jugement.

Profil des appelants adoptés

- 4 hommes de 16 à 60 ans
- 5 femmes de 23 à 32 ans

Motifs des appels : recherches d'origine, se disent victimes de racisme, de parents maltraitants. Souhaitent rencontrer des jeunes adoptés comme eux.

Appelants candidats à l'adoption

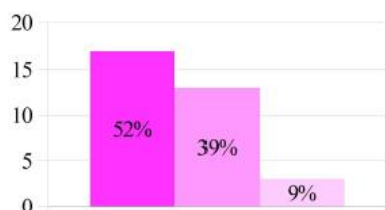


■ Célibataires
■ Couples

Majorité de candidats célibataires

Motifs des appels : choix difficiles, conflits avec les services Adoption (rapports et commission d'agrément).

Demandes de renseignements



■ Adoption en général
■ Adoption intrafamiliale
■ Kafala

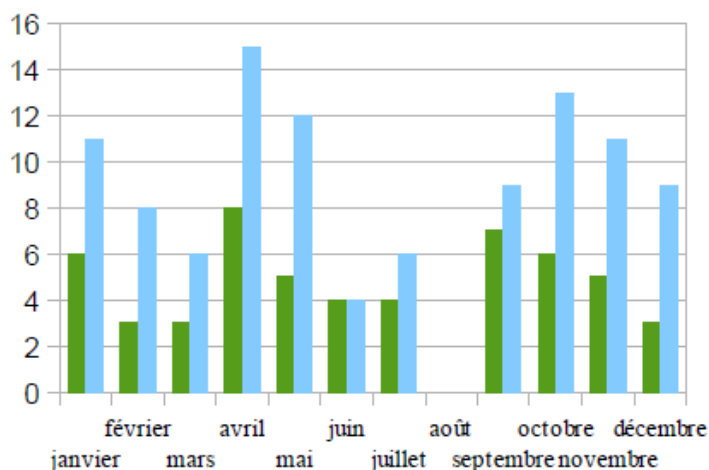
3 x plus d'appels qu'en 2020

Très nombreux appels pour des renseignements basiques sur les démarches d'adoption, mais aussi, en forte augmentation, pour des projets d'adoption intrafamiliale.

Origine géographique des appels

Proviennent de 40 départements français (y compris DOM-TOM) et de Belgique.

Répartition annuelle des permanences et des appels



■ Nombre de permanences
■ Nombre d'appels

Remarque : 25 permanences sans appel.

Conclusion

L'année 2021 est marquée par un net recul des appels de parents alors que les appels d'adoptés sont constants et une forte augmentation des demandes d'information pour des projets d'adoption intrafamiliale. La recherche d'un lieu de parole neutre et bienveillant reste cependant la motivation principale des appels sur la Ligne d'écoute nationale EFA.

> 3.2. ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

(ERF)



Enfants en Recherche de Famille – ERF – est un service géré par la fédération d'EFA. Ce service tente, à sa mesure, de compenser le manque d'un service national dédié aux enfants pupilles, il soutient les départements pour rapprocher des enfants pupilles dont les caractéristiques rendent l'adoption complexe, des postulants en capacité de les adopter.

État des lieux 2021

Si les **chiffres sont remarquablement stables** sur les années 2020 et 2021, le nombre d'enfants adoptés avec l'aide d'ERF a doublé cette année. De plus, on observe que les services s'appuyant sur une analyse des besoins réalisée conjointement avec ERF parviennent à trouver des postulants par eux-mêmes.

ERF a la confiance d'un grand nombre de départements. Certains ont sollicité ERF à plusieurs reprises au cours de l'année, soumettant jusque trois à quatre situations. Ces sollicitations témoignent d'une activité d'adoption intense, mais pas systématiquement qualitative. Un département a ainsi pu s'illustrer à plusieurs reprises au cours de l'année par des demandes placées sous le signe de l'urgence pour des enfants très grands (de 9 à 14 ans) présentant un tableau de handicap lourd et n'ayant pas véritablement bénéficié d'un accompagnement dans leur projet de vie. La suractivité des départements résulte parfois seulement d'une pression exercée sur eux par le grand nombre d'enfants délaissés devenant pupilles suite au travail de la CESSEC.

La grande proportion d'enfants présentant des blessures psychoaffectives liées à leur histoire de carence, de délaissement parental et institutionnel, de maltraitances, conduit à essayer de communiquer de manière précise autour des conséquences de telles blessures dans la vie relationnelle et quotidienne de ces enfants. Il est important de déconstruire la représentation, fréquente chez les postulants, selon laquelle des blessures psychologiques ne seraient pas graves. Il arrive encore trop souvent que les postulants ne prennent la mesure de leurs ouvertures psychosociales qu'une fois l'enfant arrivé chez eux.

La référence médicale reste une activité centrale et indispensable au travail d'ERF. La plupart des services Adoption ne sont pas dotés d'une référence médicale interne à l'équipe, et les binômes en charge des projets se trouvent souvent démunis pour obtenir les éléments médicaux concernant l'enfant ou pour en comprendre les enjeux, l'impact dans la vie future de l'enfant, etc. La construction d'une analyse complète des besoins en collaboration avec ERF est à l'origine d'une véritable plus-value pour le projet de vie de l'enfant, même si, dans la plupart des cas, un simple éclairage médical suffit. Pour certaines situations complexes lourdes, cependant, une analyse approfondie du dossier médical est nécessaire.

Un appui médical a ainsi été envisagé pour 21 enfants cette année (43 % des demandes).

En 2021, trois familles ont fait appel à ERF pour accompagner la mise en place des liens dans la première année après l'arrivée de l'enfant.

Deux de ces accompagnements ont concerné des situations familiales rendues très complexes par un déficit de préparation de l'enfant et/ou par le non-respect des limites formulées par les postulants :

- Une situation concerne un couple qui rencontre d'importantes difficultés parentales avec un enfant présentant une grande insécurité affective en lien avec une histoire de maltraitance lourde.

- Une situation concerne une femme célibataire apparentée à un enfant de 8 ans qu'elle a remis au département d'origine deux mois après son arrivée chez elle.

Pour la première fois, à la suite de placements en vue d'adoption, **ERF a accompagné en 2021, trois situations de renoncement parental** avec remise de l'enfant à son département d'origine, quelques semaines/mois après l'apparentement. Il s'agissait à chaque fois d'adoptions hors ERF, c'est-à-dire de projets d'apparentements auquel ERF n'avait pas participé. Pour l'un des enfants, ERF a accompagné le service après sa remise, advenue après un long accompagnement du projet par ERF (analyse des besoins, accompagnement du processus de recherche de parents, refus d'un premier couple à la veille du CFPE, préparation d'un deuxième couple qui a renoncé après 2 mois de vie avec l'enfant).

Le fonctionnement d'ERF

2021 a permis de finaliser la **transition** (engagée fin 2020) **de son mode de fonctionnement** et de la place des pairs en passant de 4 référents régionaux et 38 correspondants locaux à 6 référents régionaux et des familles ressources.

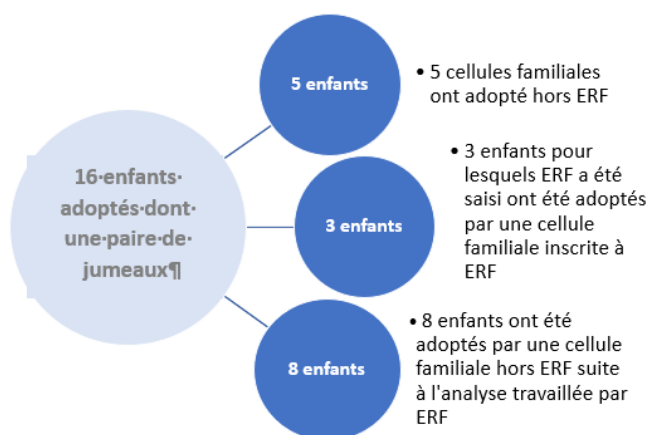
ERF se positionne sur l'accompagnement d'enfants adoptables présentant une situation de handicap qui cumulent les besoins. Ces adoptions nécessitent un bon repérage des risques et un apparentement bien accompagné pour réduire ces derniers. Dans le contexte actuel, la notion d'enfants à besoins spécifiques se banalise à tel point que les projets parentaux ouverts au cumul des besoins peuvent se trouver noyés dans la masse. Le choix a donc été fait d'une modification de l'organisation destinée à mieux accompagner les postulants et à améliorer le repérage des projets parentaux orientés handicap.

Le parcours d'accompagnement des postulants agréés pour l'adoption en France se présente comme suit :

- **étape 1, l'information** : « Qui sont les enfants adoptables en France ? », en visioconférence ;
- **étape 2, la réflexion** : rencontre avec les familles ressources, groupe d'échanges autour de l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques, témoignages de parents ayant adopté un enfant porteur de handicaps, conférences sur des problématiques de santé ou psycho-sociales, atelier sur la prise de conscience des besoins des enfants et les conséquences de leur insécurité ;
- **étape 3, l'accompagnement** : rencontre avec un référent régional pour candidater à ERF.

Bilan 2021 – les chiffres-clés

Adoptions

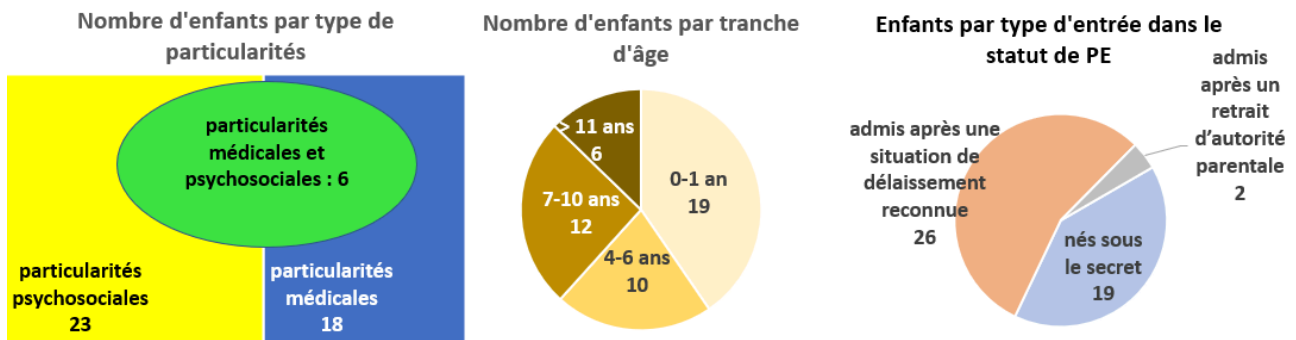


43 sollicitations représentant 47 enfants au cours de l'année 2021 (de 27 conseils départementaux et 2 conseils de famille) :

- 12 demandes pour 13 enfants en cours de travail dont une demande de parrainage,
- 12 demandes (pour 13 enfants) classées,
- 9 demandes de guidance pour 10 enfants,
- 10 adoptions pour 11 enfants (une fratrie de jumeaux de 8 ans).

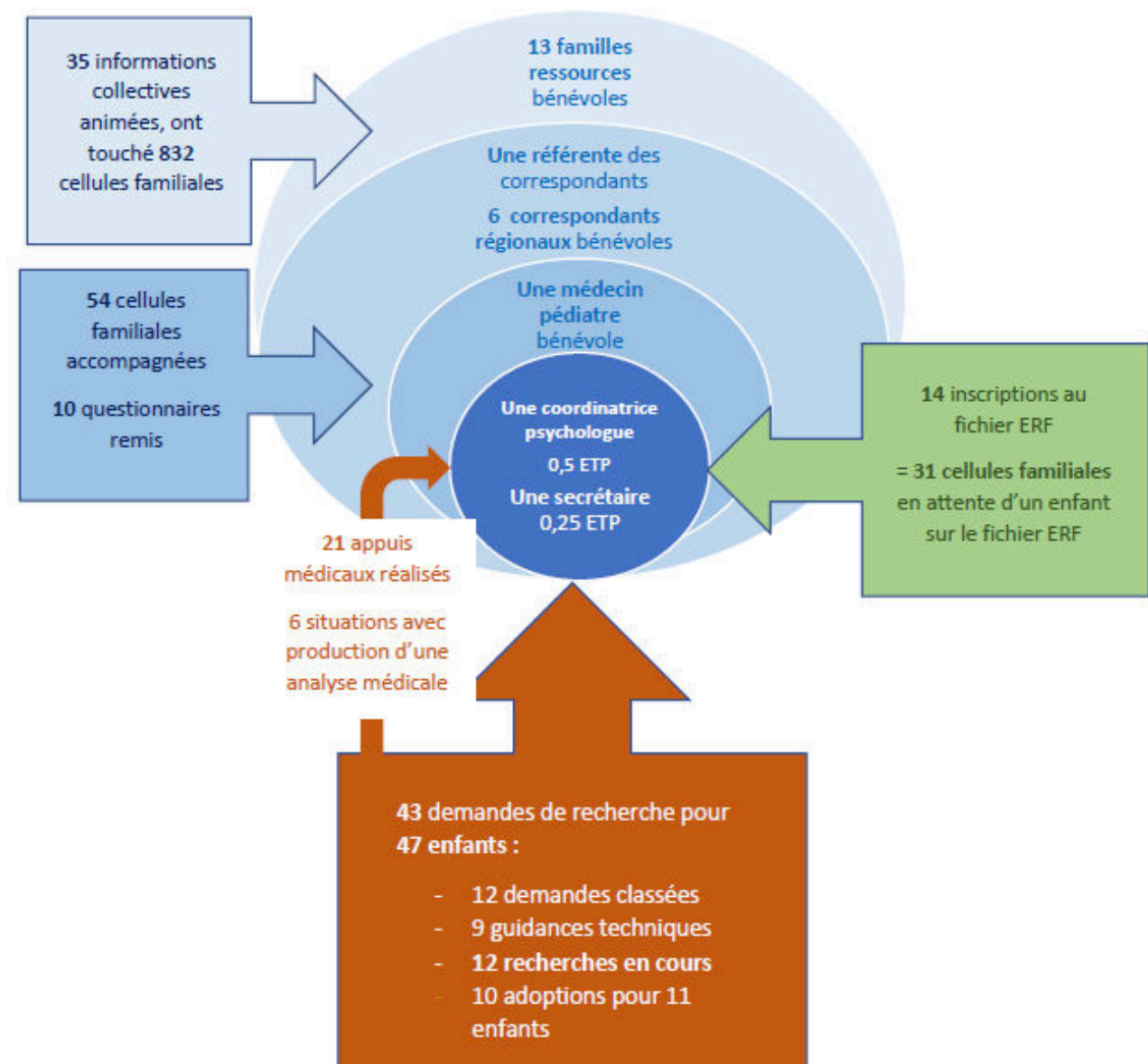
Ces sollicitations ont concerné, entre autres, 4 fratries pour 8 enfants.

Profil des enfants



À cela s'ajoutent 3 suivis post adoption par la coordinatrice psychologue.

Schéma récapitulatif



4. INFORMER ET COMMUNIQUER

> 4.1. LA REVUE *ACCUEIL*

Trimestrielle, la revue *Accueil*, publiée par EFA depuis 1969, est la seule publication francophone portant sur l'adoption, connue au-delà de nos frontières dans le monde de l'adoption.

>> 4.1.1. Les numéros publiés en 2021



>> 4.1.2. *Accueil* : un lieu d'expression

La revue propose un éclairage aussi complet que possible sur les questions concernant l'adoption et ses évolutions, la famille, l'éducation, en alternant les thématiques, à travers des témoignages, des entretiens, des relations d'expériences, des réflexions... Au fil des numéros, dans le souci de répondre aux attentes et aux besoins des différents publics (adoptés, familles, postulants à l'adoption, professionnels), sa politique éditoriale s'exprime également en ouvrant les pages à d'autres points de vue. La revue accueille les contributions de nombreux intervenants extérieurs et des textes qui font davantage débat, qui proposent d'autres perspectives, d'autres ouvertures. *Accueil* se doit de donner une image dynamique de la présence de l'adoption dans la société, de ses enjeux et de ses apports pour l'enfance délaissée.

Une attention particulière est accordée à l'illustration de la revue. Les couvertures, très créatives, contribuent à l'identité forte de la revue, elles peuvent donner un fil conducteur pour l'illustration de l'ensemble du dossier.

Lien indispensable avec les associations départementales et les adhérents, *Accueil* est également un vecteur de communication important vers l'extérieur pour promouvoir l'éthique, les missions et les actions d'EFA mais aussi les réalités de la parentalité adoptive en donnant toute leur place aux témoignages des adhérents. Le tirage moyen de la revue est de 5 600 exemplaires, elle est distribuée aux abonnés, aux professionnels et aux institutions.

Une présentation attractive sur le site public⁹, l'annonce de chaque parution sur la page Facebook d'EFA ainsi que le paiement en ligne favorisent la vente au numéro. Le thème de juin (n° 199), « Répondre aux questions des enfants », a valu à son numéro d'être le plus vendu à l'unité durant l'année ; dans la liste des numéros les plus vendus en 2021, suivent, en ordre de ventes décroissantes, le n° 196 de 2020, « La disponibilité parentale », le n° 192, de 2019, « Les limites dans l'adoption » ainsi qu'un numéro plus ancien, le n° 181 de 2016, « Adopter un enfant grand ».

⁹ voir [page dédiée](#)

> 4.2. LES PUBLICATIONS

EFA diffuse ses propres publications¹⁰ (revue, guides pratiques, newsletter) mais peut également être à l'origine de publications dans des revues d'autres organismes, soit ponctuellement, soit dans le cadre d'une collaboration régulière.

>> 4.2.1. Des guides pratiques

L'adoption des enfants grands ou en fratrie

Ce guide, qui fait suite à celui sur l'adoption des enfants porteurs de pathologie ou de handicap publié en 2019, a été conçu et réalisé par EFA en partant du guide initial élaboré par Kasih Bunda France, Médecins du Monde et les conseils départementaux du 13, 60 et 93. Il a été imprimé à 8 000 exemplaires et envoyé aux AD pour être remis aux postulants dans le cadre d'un accompagnement ainsi qu'à tous les partenaires grâce à une subvention de la MAI. Des exemplaires sont remis lors des ateliers, formations internes et professionnelles.

Ce guide apporte, un peu comme une « boîte à outils », des éléments de réflexion et de « décryptage ». Son but n'est pas de répondre à toutes les situations, mais de donner une vision humaine, pragmatique et réaliste de l'adoption d'enfants grands ou en fratrie.



Clair, accessible et aéré, il est fondé sur le témoignage de huit familles, en fonction de ce que chacune d'elles a souhaité transmettre. Au fil des témoignages sont proposés divers éclairages (psychologiques, sociaux, médicaux...), des propositions de ressources (livres, films, sites internet...), ainsi qu'un focus sur la scolarité, si souvent au cœur des préoccupations parentales lorsqu'il est question de l'adoption d'enfants grands.

Les autres publications

D'autres publications plus anciennes sont vendues régulièrement en ligne ou commandées par les AD, tels les guides *L'adoption d'enfants porteurs de pathologie ou de handicap*, *Ton histoire, tes origines, et les réseaux sociaux*, le guide à l'intention des enseignants et des parents sur la scolarité, ainsi que les livres *Parents par adoption : des mots pour le quotidien* et *On regardait s'approcher les nuages*.

>> 4.2.2. La newsletter



La newsletter, EFA-info@adoption, paraît 6 fois par an (n° 55 à 60 en 2021)¹¹. Elle se fait l'écho des prises de position d'EFA, de ses actions, de ses manifestations, et de ses publications mais aussi

¹⁰ Les publications EFA sont visibles sur la [page dédiée du site](#) EFA.

¹¹ <https://www.adoptionefa.org/newsletters/>

d'informations extérieures au mouvement. Elle est envoyée à tous les partenaires d'EFA (institutions françaises et étrangères, services de l'Aide sociale à l'enfance, consultations Adoption, OAA, presse...), et aux abonnés individuels. Elle est aussi envoyée aux associations départementales qui la relayent auprès de leurs adhérents et leurs partenaires et disponible sur le site public.

>> 4.2.3. EFA dans les publications externes

EFA a contribué à la Lettre de la Conférence nationale des mouvements familiaux de l'UNAF à deux reprises, en mars et en septembre.

> 4.3. COMMUNIQUER SUR LE NET

Les moyens de communiquer sur le net se sont diversifiés. EFA dispose d'un site internet mais également d'un forum de discussion, d'une page Facebook, et d'un compte Twitter.

>> 4.3.1. Le site EFA



EFA Qui sommes-nous ?

La fédération EFA	+
Les associations départementales	
Accompagner les familles	+
Enfants en Recherche de Famille	
Les activités EFA	+
EFA prend position	
Actualités de l'adoption	
Colloques & congrès	
Formations	

Enfance & Familles d'Adoption

Enfance & Familles d'Adoption (EFA) est une fédération de 92 associations départementales, regroupant près de 6 000 familles adoptives et adoptés majeurs. Les objectifs de l'association sont de préparer et guider les candidats à l'adoption, de soutenir les adoptants dans leur parentalité et les adoptés dans leurs interrogations, de proposer des formations aux professionnels, et de fournir des informations sur l'adoption. **EFA ne confie pas d'enfants à l'adoption.**

- Les informations EFA
- Les actualités de l'adoption
- EFA prend position
- Les associations départementales
- La newsletter EFA
- La revue Accueil
- La ligne nationale d'écoute
- Les formations
- La boutique EFA

Le site public (www.adoptioneafa.org) est la vitrine publique d'EFA. Il constitue une importante source d'informations en ligne sur l'adoption, incontournable pour les familles, les candidats à l'adoption, les adoptés et les professionnels, en France et dans les autres pays francophones. Il offre un fonds documentaire riche et informe régulièrement des actualités et des prises de position du mouvement.

Les articles publiés dans la rubrique « [Les actualités de l'adoption](#) » en 2021 sont au nombre de 22, ils portent sur l'actualité de l'adoption en tant que telle (situation dans les pays étrangers, interventions vis à vis des institutionnels, mise en avant des formations destinées aux familles et aux professionnels, etc.). La rubrique « [EFA prend position](#) » s'est étoffée de 4 nouveaux articles suscités par les propositions de lois et la question des adoptions illicites. La fréquentation du site est en très nette hausse à 318 216 visiteurs (+ 8.6 %) pour 404 762 sessions (+ 7.4 %). De même en ce qui concerne les 694 405 (+ 2.7 %) pages vues.

Sans surprise, avec 920 202 consultations, les pages « [Comment adopter](#) » et « [Adopter en France](#) » représentent la part la plus importante des pages visitées, en légère baisse par rapport à l'année

dernière. Inversement à noter une hausse significative d'intérêt à la lecture de la page « [Adopter l'enfant de son conjoint](#) » (35 266 consultations, + 30% par rapport à 2020 et même plus du double qu'en 2019) ! Comme les années précédentes, les autres recherches significatives concernent les thèmes « [Combien coûte l'adoption ?](#) », « [Quel enfant adopter ?](#) », « [Qui peut adopter ?](#) », autant que « [Débats autour de l'adoption](#) » pour 12 % des visites sur le site.

À noter le vif intérêt pour l'article « [Léa devient pupille de l'État : une publication d'EFA destinée aux enfants pupilles de l'état et aux professionnels.](#) », publié en mars 2021 (+ de 3000 lectures). La rubrique « [Enfant en Recherche de Famille](#) » a été lue 29 989 fois (9.4 % du total des visites).

En dehors de ces chiffres assez généraux, on peut aussi noter un temps de consultation stable d'environ 1 minute 40 secondes par visite. Ce qui est une façon parmi d'autres de confirmer l'importance et la pertinence des informations publiées.

Chacune des « [88 associations départementales d'EFA](#) » dispose d'une page sur le site public avec un lien de redirection vers leur site, blog et contacts. L'ensemble de ces pages concentre 24 592 visites qui reflètent l'intérêt des visiteurs à se rapprocher au plus près d'elles. Ceci confirme l'importance de l'activité de ces dernières sur le terrain, à un niveau proche des candidats à l'adoption, des adoptés majeurs et des familles.

Ne pas oublier les pages « [Santé](#) » (35 000 visites, soit 11 % du total), « [Publications EFA](#) », « [Scolarité](#) » (14 500 visites, soit 4.6 % du total) et « [La sélection EFA](#) ».

>> 4.3.2. La page Facebook

www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption

En 2021, cette page compte 6201 abonnés et a une portée de 354 625 vues (+ 19 %) pour, en moyenne, 10 publications par mois et 3 083 vues. Elle permet de diffuser rapidement et de façon assez informelle une information, de faire part de « coups de cœur » et de « coups de gueule » mais aussi de mettre en avant des initiatives intéressantes présentées sur le Net. Grâce aux liens, elle incite les abonnés à consulter le site public. Elle relaie également des événements organisés par les associations départementales et des partenaires. La page Facebook offre un espace de convivialité, les publications sont ouvertes aux commentaires, l'équipe d'animation de la page apporte des réponses lorsque cela se révèle nécessaire.

Des personnes contactent également EFA par l'intermédiaire de la messagerie de la page pour des renseignements sur l'adoption, la recherche d'origine ou des questions diverses. Ces messages entraînent généralement des réponses personnalisées.

>> 5.3.3. Le forum

À l'adresse : <https://forum.adoptionefa.org/>

Ce forum est totalement libre à la lecture mais pour y écrire, il est nécessaire de s'inscrire. Sa fréquentation est en baisse, comme sur de nombreux forums (y compris non liés à l'adoption : d'autres formats de communication, plus récents, attirent beaucoup).

Il compte actuellement 5 204 membres inscrits (dont beaucoup n'ont été actifs que quelques semaines). En 14 ans et demi d'existence, 19 283 messages ont été postés, soit une moyenne d'un peu plus de 3,5 par jour. En 2021 : 0,7 messages par jour en moyenne, soit une nette baisse, liée en partie à une panne de plusieurs semaines à l'automne, en partie à la situation de l'adoption.

Le forum est subdivisé en neuf sections.

- Quatre sections sont destinées aux postulants ; y sont abordés les thèmes habituels des forums sur l'adoption : agrément, procédures d'adoption, pays d'origine, et enfants à besoins spécifiques ;

- Deux sections portent sur la post-adoption : la section « Témoignages » regroupe quelques longs témoignages, heureux ou malheureux, rédigés par des familles ayant du recul, pour parler de difficultés spécifiques, mais aussi par de jeunes parents heureux de raconter leur parcours, voire par des adoptés ; la section « Au quotidien » permet d'échanger entre parents adoptifs ;
- Une section « Annonces » permet aux antennes départementales et à la fédération d'informer des actions programmées ;
- Une section « Journalistes – étudiants » est spécifiquement dédiée à leur usage pour tous les appels à témoins et enquêtes ;
- La section « forum principal » ouvre sur des questions d'ordre général, ou liées à l'actualité.

Les profils des membres sont très diversifiés. Pour une majorité ce sont des postulants, mais on trouve aussi des parents en difficulté relationnelle avec leur enfant, des adoptés venus confier leur ressenti, parfois des postulants ou adoptés dans des situations atypiques, à la recherche de d'informations juridiques, plus rarement des familles d'accueil.

Le forum est une source d'information utile pour les postulants en début de démarche, en complément des sites officiels, pour ceux qui hésitent à se lancer dans cette aventure et cherchent des informations et témoignages. Ils ont en effet accès librement à tout ce qui a été écrit, sans inscription, et les informations restent disponibles indéfiniment. Nombre de nouveaux inscrits ne restent que le temps d'obtenir une réponse à leur interrogation du moment, mais on trouve aussi des débats de fond et, surtout, des échanges et du soutien mutuel entre postulants de profil semblable.

Quelques membres assidus répondent, renseignent, informent (une dizaine). Le forum est modéré par quatre personnes qui répondent aux questions et réagissent en cas de potentielle dérive (spams ou inscriptions douteuses susceptibles d'aboutir à quelque chose d'illégal...) mais une seule administratrice pour tenir à jour l'installation.

>> 5.3.4. Twitter

EFA a rejoint Twitter en mai 2020 sous l'identifiant @AdoptionEFA, auquel 192 personnes sont actuellement abonnées. Le compte est utilisé pour relayer les publications du site, de Facebook, ainsi que les informations collectées sur les 78 comptes auquel il est lui-même abonné. Les tweets publiés par EFA en 2021 sont au nombre de 117.

> 4.4. LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Tout au long de l'année, EFA a reçu des sollicitations de la part des médias, presse écrite, radio, télévision. Celles-ci ne débouchent pas toujours sur des articles, il arrive même parfois qu'EFA ne soit pas cité dans les articles pour lesquels les journalistes sont venus chercher des informations. Cependant, des contacts privilégiés avec certains médias se poursuivent.

Deux sujets principaux se dégagent de l'année 2021 : les débats autour de la proposition de loi Limon (PPL) et la recherche des origines.

L'association est parfois sollicitée par des émissions à sensation ou pour des témoignages relevant de l'histoire intime des familles. Ces demandes ne sont pas relayées et les journalistes sont contactés personnellement pour en discuter (ainsi quand ils souhaitent suivre une première rencontre).

5. FORMER

> 5.1. LES FORMATIONS EXTERNES

La fédération EFA est déclarée, par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), organisme de formation professionnelle sous le N° 11 75 35 176 75.

EFA s'adapte aux évolutions du contexte de l'adoption pour proposer chaque année une **offre de formation répondant aux questionnements et difficultés des professionnels**, au cours de sessions en petits groupes (sessions programmées dans les locaux de la fédération ou réalisées in situ à la demande des institutions). Cette année encore, il a fallu composer avec les périodes de confinement, les restrictions de transport et de réunions, mais dans l'ensemble, la majorité des sessions prévues ont pu être réalisées ; quand elles ont été annulées, ce fut en raison d'un nombre de participants trop faible – parfois du fait du contexte sanitaire : crainte des contaminations de la part des participants, tant lors de la formation que des transports, refus du passe sanitaire pour se déplacer, obligation d'isolement en cas de positivité dans l'entourage.

Deux nouveaux modules ont été proposés, pour répondre aux demandes qui arrivent au fil de l'année au service formation :

- « Attachement et adoption », sur 2 jours ;
- « Formation préalable à l'emploi en service adoption », sur 5 jours.

EFA propose aux familles des **ateliers parentalité** visant à les soutenir dans l'exercice de leur parentalité (enfants à venir ou présents). Les ateliers à destination des familles réalisés dans le cadre fédéral sont animés par des administrateurs fédéraux ou locaux formés à ce type-d'intervention.

Le stage de réflexion pré-adoption n'a pu être organisé cette année car il ne peut se dérouler qu'en présentiel, mais un nouveau module à destination des postulants avant l'agrément a été mis en place, entièrement conçu en visio. Ce « **Parcours vers l'adoption** » comporte six sessions hebdomadaires en soirée, étalées sur deux mois, pour laisser du temps de maturation et de réflexion entre deux séances, souvent accompagné de recommandations documentaires (lecture, film, émissions).

Les formations professionnelles programmées à Paris et en visio

- **Conseil de famille** : sur les deux sessions proposées, seule celle de mars, prévue en visioconférence a pu avoir lieu ; une session programmée en octobre à Paris a dû être annulée.
- **CESSEC** : les deux sessions programmées, l'une en visio en avril et l'autre à Paris en novembre, ont pu avoir lieu. Malgré un nombre de participants assez faible, le choix a été fait de les maintenir compte-tenu du contexte particulier pour ne pas pénaliser les personnes inscrites.

Par contre, les deux sessions de suivi de formation, programmées à la suite de demandes des participants à cette formation, n'ont pas rencontré le succès escompté et n'ont pu avoir lieu.

- **Adoption d'un enfant à besoins spécifiques** et bilan d'adoptabilité : la session programmée à Paris en novembre a rencontré un vif succès et le nombre de participants a dû être limité en raison des contraintes sanitaires.
- **Attachement et adoption** : il s'agit d'un nouveau module proposé à Paris en novembre pour lequel les demandes ont aussi dépassé les capacités d'accueil.
- Une session de **formation préalable à l'emploi en service adoption** a été inaugurée cette année avec succès malgré le faible nombre de participants (sept).

- Seule la formation « **Accompagnement par des ateliers collectifs dans l'attente** » prévue en septembre, n'a pas pu avoir lieu.

Au total, ce sont 56 professionnels de départements différents qui ont bénéficié de ces sessions de formations externes programmées.

Les formations professionnelles à la demande sur site

Les sollicitations ont explosé dans ce domaine et ont conduit EFA à intervenir dans de nombreux départements, essentiellement sur les thèmes relatifs au Conseil de Famille des Pupilles de l'État et à la Commission d'évaluation de la situation et du statut de l'enfant confié (CESSEC), notamment à l'occasion de sa mise en place.

- Conseil de famille et tutelle des pupilles à la demande de la **DGCS** : deux sessions de deux jours en visio en février et en octobre – pour dix participants à chaque session.
- Conseil de famille : une journée de remise à jour dans la suite d'une formation qui a eu lieu en 2019 à la demande de la **DDCS17** – pour quinze personnes.
- Mise en place d'une CESSEC, sessions à la carte pour plusieurs départements :
 - conférence d'une matinée pour le **CD78** – une centaine de personnes ;
 - session d'une journée pour le **CD05** – seize participants ;
 - session d'une journée pour le **CD43** – une quinzaine de participants ;
 - deux sessions d'une journée pour le **CD30** – trente personnes au total ;
 - une session d'une journée suivie d'une autre de deux jours pour le **CD55** – trente personnes.
- Supervision d'équipes adoption tout au long de l'année : dix séances pour dix personnes pour la **DASES de Paris** et pour le **SIAA78-92**.

Une session de deux jours sur le Conseil de famille, demandée par la DDCSPP37, n'a pas pu être réalisée en 2021 faute de budget, mais le service a repris contact pour 2022.

> 5.2. LES FORMATIONS POUR LES POSTULANTS ET LES FAMILLES (ATELIERS)

Deux sessions du « **Parcours vers l'adoption** » ont réuni 19 et 20 postulants, respectivement en juin et en novembre-décembre.

Les ateliers sur la parentalité adoptive s'adressant à des postulants ou à des familles, ont pâti de la situation sanitaire et seulement trois ont pu se réaliser :

- Un atelier expérimental sur l'écoute, organisé avec **EFA69** en deux sessions dédoublées (janvier et février) pour limiter le nombre de personnes présentes – douze participants ;
- « Un enfant à besoins spécifiques, est-ce mon projet ? », pour les postulants, organisé par **EFA75** en juin – onze participants ;
- « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance », pour **EFA68** en décembre – sept participants.

6. ANIMER LE RÉSEAU

> 6.1. LA COMMUNICATION INTERNE

Elle repose sur plusieurs moyens : partie privée du site internet, listes de discussion, diffusion de lettres et courriers et, depuis cette année, visioconférences. Pour les données sensibles, un serveur privé a été mis en place.

>> 6.1.1. Le site privé et le serveur sécurisé

Le site privé est un outil interne indispensable en matière de transmission et d'archivage des informations à l'usage des associations départementales et de la fédération.

La mise en ligne des articles et les mises à jour sont assurées par un membre de l'équipe Vie du mouvement et annoncées sur la liste LirEFA.

Le site privé a reçu 2 635 *visites* en 2021 pour 10 385 *pages consultées* (consultations en baisse de 5 % et 6 % respectivement par rapport à 2020).

En ce qui concerne les données qui pourraient être sensibles, a été mis en place un serveur sécurisé de type *Cloud*, situé dans les locaux de la fédération. Cette solution permet de ne plus avoir à confier les données aux acteurs majeurs du stockage « dans les nuages », sans véritable garantie de stricte confidentialité alors même que dans le cadre de la Réglementation Générale sur la Protection des Données personnelles (RGPD), EFA en est juridiquement responsable.

Ce serveur permet de protéger et conserver, dans les limites de la loi, toutes les données en la possession de l'association : celles de l'ensemble des interlocuteurs de la fédération, des salariés, les noms et adresses nécessaires au routage de la revue *Accueil*, ainsi que celles qui sont partagées avec les associations départementales. Sont particulièrement concernées celles du service Enfants en recherche de Familles (ERF), plus que sensibles.

Une fonctionnalité complémentaire offre des espaces de partage accessibles à tous les salariés, administrateurs et bénévoles de la fédération.

Ce serveur est géré et sauvegardé par la société de maintenance avec laquelle EFA a déjà contractualisé pour l'ensemble de la partie informatique de la fédération.

>> 6.1.2. La liste interne LirEFA

La liste LirEFA, destinée aux membres actifs des associations départementales, **favorise la diffusion de l'information**, qu'elle provienne des associations départementales ou de la fédération, et **la mutualisation des pratiques**.

LirEFA permet, entre autres, de répondre à des questions techniques ou juridiques, d'échanger des coordonnées ou des pratiques, de signaler les mises à jour du site privé ou d'annoncer des événements. Certains messages peuvent ensuite être repris par les associations départementales et diffusés par mail ou newsletter à leurs adhérents.

361 bénévoles sont inscrits sur LirEFA, en hausse de 7 % par rapport à 2020. Les administrateurs membres du bureau des conseils d'administration des associations départementales sont désormais systématiquement inscrits.

1322 messages ont été échangés en 2021.

>> 6.1.3. De nous à vous

Une lettre mensuelle d'information intitulée « *De nous à vous* » est réalisée par la fédération à l'intention des associations départementales. En plus de récapituler les rencontres institutionnelles et manifestations auxquelles la fédération a participé, elle recense les rendez-vous du mois écoulé et annonce ceux qui sont à venir, tenant lieu de calendrier des rencontres internes au mouvement, formations et interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations. Elle liste également les publications du mois, les rencontres avec la presse et les articles parus. Cette lettre participe de la communication avec les associations départementales, elle est diffusée via LirEFA et le site privé.

>> 6.1.4. Les visioconférences

C'est le contexte sanitaire, du fait des contraintes liées à l'organisation de réunions, qui est à l'origine de l'initiative consistant à proposer des réunions par visioconférence aux membres des équipes ayant des responsabilités dans les associations départementales. Ont eu lieu les visios suivantes.

- 30/01 et 21/04/2021 « Adoption simple et adoption plénière », 20 administrateurs de 14 associations en janvier, 18 administrateurs de 14 associations en avril.
- 8/02 et 10/05/2021, « Les outils pour accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants », 60 participants de 30 associations.
- 10/03/2021 « Tiers : tiers de confiance, tiers bénévoles », 20 administrateurs de 14 associations. Création d'une liste d'attente.
- 24/06 et 29/06/2021 « Processus législatif et contacts avec les parlementaires », 6 administrateurs sur les deux séances.
- 23/11/2021 « Transmission de l'outil visio 'Qui sont les enfants adoptables en France ?' », 21 administrateurs de 17 associations.
- 02/12/2021 « Projet pour l'enfant », 21 administrateurs de 16 associations.

> 6.2. LES JOURNÉES D'ÉTUDE ET DE RENCONTRE

De diverses sortes et situés à des moments différents de l'année, ces temps d'échange entre pairs ont pour certains dû être repensés quant à leur organisation du fait du contexte sanitaire. L'outil visio et l'expérience acquise au cours de l'année précédente se sont avérés fort utiles.

>> 6.2.1. La journée annuelle des responsables départementaux

En 2021, la JRD s'est tenue durant la journée du 3 juin 2021, exclusivement en visioconférence. Étaient représentées 37 associations départementales, par 51 administrateurs. 20 membres du comité fédéral étaient présents, ainsi que la directrice de l'équipe de salariées de la fédération.

La journée a été introduite par une présentation du conseil d'administration fédéral et des salariées ainsi que celle des présidents d'AD nouvellement élus. La matinée a eu lieu en plénière, avec une suite d'exposés suivis de questions-réponses, les questions étant posées par l'intermédiaire du fil de discussion écrit, au fur et à mesure de l'exposé, puis relayées par deux intervenantes. Durant l'après-midi, des ateliers ont été organisés en parallèle, la formule permettant aux administrateurs de s'inscrire en fonction du thème que chacun souhaite privilégier.

Programme de la matinée

- Un exposé sur le thème des alternatives à l'adoption.

- Un récapitulatif des actualités de l'adoption : le projet de loi visant à réformer l'adoption ; les adoptions illicites.
- Une présentation des dernières publications d'EFA, le livret *Léa devient pupille de l'État* et le guide consacré à l'adoption des enfants grands ou en fratrie.
- Un état des lieux d'ERF, précisant le nouveau mode d'organisation.
- Un point 'Vie du mouvement' sur deux sujets : la mise en place du *cloud* d'EFA dans le cadre des contraintes RGPD, son utilisation et les possibilités qu'il offre aux associations départementales ; les nouveautés du service Formation.

Ateliers thématiques proposés dans l'après-midi

- « Les alternatives à l'adoption quelle place au sein d'EFA ? », atelier complémentaire au premier exposé de la matinée – 29 participants.
- Dynamique départementale (Comment attirer de nouveaux adhérents ? Comment les pérenniser ?) – 17 participants.
- Comment établir des partenariats avec les institutions (services adoption, CAF, REAAP, UDAF) – 10 participants.
- Communication externe (En direction de qui ? Quels outils, comment les utiliser ? charte graphique Facebook, sites internet, contacts avec les parlementaires) – 12 participants.

>> 6.2.2. La journée des représentants en conseil de famille et commission d'agrément

Le temps d'échange annuel destiné aux membres siégeant en conseil de famille des pupilles de l'État et/ou en commission d'agrément s'est déroulé le dimanche 21 mars 2021 par visioconférence. L'ordre du jour était construit à partir des questionnements remontés au préalable par les 16 participants sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de ces missions, difficultés de type administratives, fonctionnelles, et/ou relationnelles.

> 6.3. LES FORMATIONS INTERNES

La formation du réseau des bénévoles locaux fait partie des missions d'EFA, l'objectif étant de les doter de compétences solides et régulièrement actualisées en matière d'accueil et d'accompagnement des adhérents. L'organisation de ces formations au niveau fédéral présente également l'intérêt de garantir l'homogénéité des informations transmises, dans le respect de l'éthique portée par EFA.

Des formations spécifiques en lien avec les fonctions exercées au sein des CA départementaux, sont organisées chaque année.

- « **Bienvenue à EFA** », est la formation d'accueil des membres qui prennent de nouvelles responsabilités au sein d'une association départementale. Réalisée habituellement en région pour créer une dynamique locale, cette formation a dû être repensée du fait de la situation sanitaire. Après un galop d'essai réunissant 10 personnes, deux sessions en visio ont pu être proposées en avril pour 30 participants supplémentaires.
- « **Secrétaires et trésoriers** » : deux sessions ont eu lieu, l'une en distanciel en mai et l'autre en présentiel dans les locaux de la fédération, avec 10 participants pour chacune d'elle.
- « **Nouveaux présidents** » : la session 2020, reportée à janvier 2021, a eu lieu en distanciel avec 8 participants. De ce fait, la session de novembre n'a pu être maintenue faute d'inscrits.

- « **Conseil de famille** » : à destination des nouveaux représentants dans les conseils de famille, cette formation est ouverte aux représentants d'autres associations (ADEPAPPE, UDAF, assistants familiaux). La session annuelle d'octobre a fait le plein, soit 12 participants compte-tenu des restrictions liées aux mesures de distanciation.

Des journées d'échange sont organisées chaque année, réunissant les personnes en charge de certaines thématiques dans les AD. Elles font fonction de formation continue, permettant tant l'échange de pratiques que la remise à niveau des compétences.

Une journée exceptionnelle sur le thème « **Attachement et adoption** », proposée à l'occasion du lancement de la formation professionnelle sur le même thème, a fait le plein ; 13 personnes ont pu en bénéficier et des inscriptions ont dû être refusées du fait des règles de distanciation.

> 6.4. LES INTERVENTIONS DANS LES ASSOCIATIONS

La liste des conférences et ateliers qui ont pu avoir lieu en 2021 est disponible en annexe 2. En raison de la crise sanitaire, nombre de rendez-vous programmés ont été de nouveau annulés ou reportés.

Si les ateliers, portant généralement sur des sujets d'accompagnement à la parentalité adoptive, ne peuvent se faire en distanciel, certaines conférences, en revanche, ont été très rapidement adaptées en mode visio afin de toucher le public le plus large possible.

- Ateliers : 7 en 2019 – 5 en 2020 – 5 en 2021 ;
- Conférences : 20 en 2019 – 18 en 2020 – 42 en 2021 dont 29 (8 en 2020) en visioconférence.

Les outils de visioconférence ne peuvent, certes, convenir à tous les types de réunion ; ils ont cependant trouvé leur place dans l'animation du réseau et permis de faire émerger de nouvelles opportunités d'interventions. Parmi celles-ci, une visioconférence lancée en 2020, à destination des postulants, sur le thème « Qui sont les enfants adoptables en France ? », poursuivies en 2021.

Ont été programmées **10 dates**, mensuelles, à partir de mars 2021. L'équipe de conférenciers comporte 12 personnes, **40** administrateurs ont participé représentant **29** associations départementales. En ce qui concerne les postulants, **380** cellules familiales de **74** départements se sont inscrites, dont 298 d'adhérents EFA. Un bref questionnaire de satisfaction a été posté après chaque visio. Les répondants représentent 35 % des participants, pour 60 % d'entre eux ils sont détenteurs d'un agrément, pour un tiers l'agrément est en cours. Les retours sont globalement bons. **Trois dates supplémentaires** ont été proposées par des relais locaux à destination de leurs adhérents.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

- 1 – [Interventions et réunions institutionnelles 2021](#)
- 2 – [Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales](#)
- 3 – [Interventions dans les médias](#)

ANNEXE 1 – INTERVENTIONS ET RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES 2021

Janvier 2021

2 janvier : rencontre avec trois membres du bureau de La Voix des Adoptés pour un échange au sujet de la PPL. Représentante EFA : Anne Royal

6 janvier : entretien avec A. TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles sur la réforme de la gouvernance nationale de la protection de l'enfance. Représentantes EFA : Karine Nivelais et Anne Royal

11 janvier : Assemblée plénière du CNPE. Représentantes EFA : Odile Baubin et Anne Royal

15 janvier : rencontre au sujet de la PPL Limon avec Bénédicte PETELLE, députée LREM des Hauts-de-Seine. Représentants EFA : Emmanuel Lesprit Pt EFA92, Nadine Fontaine EFA92 (tous deux sur place), et Anne Royal, en visio

18 janvier : rencontre avec l'AFA pour présenter le fonctionnement d'ERF à propos de la perspective d'élargissement des compétences de l'AFA. Représentantes EFA : Karine Nivelais, Odile Baubin, et Sandrine Dekens

29 janvier : commission Adoption du CNPE. Représentantes EFA : Nathalie Parent et Anne Royal

29 janvier : rencontre au sujet de la PPL Limon avec Hervé MARSEILLE, sénateur des Hauts de Seine, président du groupe Union Centriste, vice-président de la commission des lois du Sénat. Représentants EFA : Emmanuel Lesprit, président EFA 92, Brigitte Meaume (tous deux sur place), et Anne Royal

Février 2021

3 février : rencontre avec Julien ROUX, conseiller de A. TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles sur la PPL Limon. Représentante EFA : Anne Royal

4 février : rencontre avec la DGCS pour évoquer l'actualité de l'adoption, principalement la PPL Limon. Représentante EFA : Anne Royal

11 février : réunion du groupe de travail du CNPE « Gouvernance et termes de la prévention et protection de l'enfance ». Elaboration des objectifs et du programme d'une table ronde prévue le 9 avril 2021. Représentante EFA : Anne Royal

11 février : rencontre avec la MAI (M. BARBET, chef de mission, et trois membres de la Mission). Point sur la situation de l'adoption internationale et recueil de l'avis de la MAI sur la PPL Limon. Représentantes EFA : Brigitte Meaume et Anne Royal

Mars 2021

2 mars : rencontre avec Jean-Marie MULLER, président de la FNADEPAPE, Isabelle SAUNIER, administratrice UNAF en charge de la parentalité et de l'enfance, et Christophe LAMBOROT, vice-président de l'UFNAFAAM, autour du transfert de la tutelle des pupilles de l'État dans le projet de loi « 4D ». Représentante EFA : Anne Royal

4 mars : CNPE groupe de travail « Approches internationales de l'adoption et la protection de l'enfance » en vue d'un colloque à l'Assemblée Nationale en mai. Représentantes EFA : Nathalie Parent et Anne Royal

11 mars : conférence des mouvements familiaux UNAF. Représentante EFA : Mathilde Rabut

11 mars : deuxième réunion du groupe de travail du CNPE « Gouvernance et termes de la prévention et protection de l'enfance ». Représentante EFA : Anne Royal

19, 23 et 30 mars : groupe de travail CNPE sur la PPL Limon. Représentante EFA : Anne Royal

26 mars : Commission Adoption du CNPE. Représentante EFA : Anne Royal

Avril 2021

6 avril : Réunion plénière du CNAOP en visio. Représentante EFA : Nathalie Parent

8 avril : Assemblée générale de l'UNAF Objet : le vote sur la désignation des représentants de l'UNAF au CESE. Représentante EFA : Anne Royal

9 avril : tables rondes du CNPE « Prévention et protection de l'enfance – État, départements, autorités judiciaires, familles, professionnels, monde associatif : Qui doit faire quoi ? Que voulons-nous ? » Représentantes EFA : Isabelle Gautraud, Mathilde Rabut, et Anne Royal

15 avril : 2ème groupe de travail du CNPE sur la préparation du colloque « Approches internationales de la protection de l'enfance ». Représentantes EFA : Nathalie Parent et Anne Royal

27 avril : groupe de travail du CNPE sur la PPL Limon Représentante EFA : Anne Royal

30 avril : commission Adoption du CNPE. Représentantes EFA : Odile Baubin, Nathalie Parent et Anne Royal

Mai 2021

21 mai : Tables rondes du CNPE « Quel avenir pour l'adoption nationale et internationale ? » Représentantes EFA : Odile Baubin, Brigitte Meaume, Nathalie Parent

Table ronde n° 1 : « Enfants en attente d'adoption ou avec suppléance parentale longue en France : de quels moyens nous dotons-nous ? ». Intervenante EFA : Anne Royal

Table ronde n° 2 : « Quelles perspectives et programme pour l'adoption internationale en France ? »

25 mai : RV commun EFA, UNAF, FNADEPAPE et UFNAFAAM avec Mme Pauline MALET, directrice adjointe au cabinet de Mme Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et M. Gabriel MORIN, conseiller collectivités et institutions locales

29 mai : assemblée générale de l'association « Un enfant Une famille ». Représentante EFA : Brigitte Meaume

Juin 2021

28 juin : assemblée plénière du CNPE – visio. Intervention de M. TAQUET qui a présenté brièvement le projet de loi relatif à la protection des enfants devant être examiné par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 30 juin et à partir du 6 juillet en séance publique.

Juillet-Août 2021

2 juillet : groupe de travail de la commission Adoption du CNPE sur la question des adoptions illicites et l'accompagnement à la recherche d'origine en vue de la commission adoption du 10 septembre et d'une proposition d'avis du CNPE sur ce sujet.

13 juillet : séance plénière du CNAOP. Représentante EFA : Anne Royal

19 juillet : rencontre avec l'AFA (Caroline BOUCHET, cheffe de service, Liliana MINGITA, psychologue, et Jade LEGRAND, stagiaire) pour une info sur l'expérimentation concernant son implication dans le processus de recherche d'une cellule familiale pour répondre au projet d'un enfant pupille de l'État à besoins spécifiques. Représentantes EFA/ Karine Nivelais et Anne Royal

Septembre 2021

2 septembre : Groupes de travail CNAOP, révision du règlement intérieur, rédaction des décrets de la loi bioéthique et l'information de la parentèle. Représentante EFA : Anne Royal

7 septembre : rencontre avec l'équipe de la Consultation Adoption Internationale du service de psychologie et psychiatrie de l'enfant et l'adolescent du GHU Paris Sainte-Anne Représentantes EFA : Brigitte Meaume et Mathilde Rabut

7 septembre : audition au Sénat sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption par Mme Muriel JOURDA, rapporteure de la commission des lois (audition commune avec l'UNAF et le MASF). Représentantes EFA : Anne Royal et Marie-Hélène Delorme

10 septembre : commission Adoption du CNPE, prorogation des mandats des membres du CNPE jusqu'à la création du nouveau GIP, présentation de M. Étienne ROLLAND-PIEGUE, nouveau chef de la MAI. Représentantes EFA : Anne Royal, Odile Baubin et Nathalie Parent

14 septembre : rencontre en visio avec M. Julien ROUX et M. Guillaume ZUCMAN, conseillers de M. TAQUET, secrétaire d'État à la famille et à l'enfance, au sujet de la PPL Limon. Représentantes EFA : Anne Royal et Marie-Hélène Delorme

21 septembre : audition par Gautier ARNAUD-MELCHIORRE dans le cadre de sa mission, relative à la parole des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance et aux droits des enfants. Représentantes EFA : Anne Royal, Odile Baubin, Mireille Chatelard, Virginie Pouille

24 septembre : rencontre avec M. ROLLAND-PIEGUE, chef de la MAI et son adjointe, Mme SIMON-KOLLER, dans le cadre de sa récente prise de fonction, le chef de la MAI ayant souhaité rencontrer EFA.

29 septembre : webinaire du SSI France consacré à la recherche des origines pour les personnes adoptées à l'international. Représentantes EFA : Anne Royal, Brigitte Meaume, Nathalie Parent

30 septembre : séance plénière du CNAOP. Représentante EFA : Anne Royal

Octobre 2021

4 octobre : audition en visio par Mmes Laurence HARRIBEY sénatrice de Gironde, et Michelle MEUNIER, sénatrice de la Loire-Atlantique du groupe socialiste, écologiste, et républicain, sur la PPL Limon. Représentantes EFA : Anne Royal, Marie-Hélène Delorme

5 octobre : journée des correspondants départementaux du CNAOP. Représentante EFA : Anne Royal

11 octobre : rencontre en visio avec M. ROLLAND-PIEGUE, responsable de la MAI, et Mme POMME en charge de la recherche des origines à la MAI. Il s'agissait de faire un point sur l'adoption internationale. Représentante EFA : Nathalie Parent

14 octobre : rencontre en visio avec M. TAQUET, secrétaire d'État à la famille et à l'enfance sur la PPL Limon.

14 octobre : participation à la conférence des mouvements familiaux de l'UNAF. Thème : conciliation vie familiale et vie professionnelle, résultat des enquêtes réalisées par l'UNAF. Représentante EFA : Mathilde Rabut

21 octobre : tables rondes du CNPE « Les enjeux de la formation des professionnels de la protection de l'enfance ». Représentante EFA : Audyl de Courcelles

Novembre 2021

5 novembre : commission Adoption du CNPE. Représentantes EFA : Nathalie Parent, Anne Royal

8 novembre : séminaire de travail de l'AFA. Représentants EFA : Audyl de Courcelles, Isabelle Gautraud, Brigitte Meaume Marie-Joseph Picavet, Anne Royal, Sébastien Testa-Le Mintier

10 novembre : webinaire du SSI sur la Kafala. Présentation de l'étude du SSI-CIR de 2020 sur la Kafala et ses implications juridiques politiques et pratiques, l'identification des défis persistants et des pistes de solution.

16 ou 18 novembre : intervention lors de la session de formation sur l'adoption de l'École nationale de la magistrature, présentation de l'association EFA, des positions qu'elle défend et de son rôle dans le paysage national et international. Intervenante : Anne Royal

29 novembre : assemblée plénière du CNPE. Représentantes EFA : Nathalie Parent et Anne Royal

Décembre 2021

7 décembre : Les rencontres de la MAI « La volonté de savoir ». Représentantes EFA : Anne Royal, Brigitte Meaume, Nathalie Parent. Intervention de Marie-Hélène Delorme : « Quelles conséquences peut avoir l'histoire de l'enfant sur ses apprentissages et comment l'accompagner ? »

9 décembre : journée de rencontre annuelle de la FFOAA, qui marquait aussi ses 70 ans, sur le thème « De l'intérêt supérieur de l'enfant à la recherche des origines ». Représentantes EFA : Anne Royal, Brigitte Meaume, Myriam Mony, Mathilde Rabut

9 décembre : Entretien avec Mme GOBERT, responsable du service adoption de Martinique, en vue de la création d'une association EFA en Martinique et de la participation d'un membre EFA au CFPE. Le poste est vacant, il n'y a plus d'association de familles adoptives en Martinique depuis un an. Informations sur la CESSEC et l'ODPE qui ne sont pas encore mis en place (loi 2016). Bilan de l'adoption en Martinique. Représentante EFA : Marie-Joseph Picavet

ANNEXE 2 – INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE FÉDÉRALE DANS LES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Conférences

Janvier 2021

16 janvier : « **Les différents profils des enfants adoptables en France** », Karine Nivelais, Sandrine et Jean-Louis Vercasson pour EFA69, EFA43, et EFA46 – visio

21 janvier : « **La scolarité des enfants adoptés** », Anne Dubois-Dejean (équipe Scolarité) et Elisabeth Perrin pour EFA43 et EFA63 – visio

26, 27 et 29 janvier : temps d'information et d'échange pour les administrateurs des AD sur la « proposition de loi visant à réformer l'adoption », animé par Anne Royal – visio

30 janvier : temps d'information et d'échange pour les administrateurs des AD sur « Adoption simple / adoption plénière », animé par Bertrand Morin et Karine Nivelais – visio

31 janvier : « **Présentation de la fédération, point d'étape sur les projets législatifs en cours et info sur adoption simple / adoption plénière** », Anne Royal à EFA34 – visio

Février 2021

06 février : « **Les différents profils des enfants adoptables en France** », Karine Nivelais et Mariane Kaupp pour EFA16, EFA67, et EFA86 – visio

08 février : « **Les outils pour accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants** », C. Courtaigne-Deslandes, MH. Delorme, A. Jan, Ch. Judek et M. Rabut – visio

20 février : « **Les différents profils des enfants adoptables en France** », Karine Nivelais et Geneviève Miral pour EFA44 et EFA87 – visio

Mars 2021

5 mars : « **Créer et animer une Page Facebook EFA** » par Claire Lecuir et Cécile Rouet – visio

9 mars : « **La scolarité des enfants adoptés** », Marie-Hélène Delorme et Christine Judek pour EFA13

10 mars : « **Les tiers ? statuts et utilité** » par Bertrand Morin et Karine Nivelais – visio

17 mars : « **La scolarité des enfants adoptés** », Marie-Hélène Delorme et Christine Judek pour EFA75

20 mars : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Jean-Louis et Sandrine Vercasson, Anne Perot

28 mars : « **La scolarité des enfants adoptés** », Marie-Hélène Delorme et Véronique Stéphan pour EFA92

Avril 2021

8 avril : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Mathilde Raynal et Geneviève Grangeas – visio

9 avril : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Geneviève Miral et Virginie Chandivert pour EFA44 – visio

10 avril : « **La scolarité des enfants adoptés** », Christine Judek et Mathilde Rabut pour EFA60

21 avril : « **Adoption Simple et Adoption plénière** », Bertrand Morin et Karine Nivelais – visio

25 avril : « **La scolarité des enfants adoptés** », Marie-Hélène Delorme et Christine Judek pour EFA76

Mai 2021

10 mai : « **Les outils pour accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants** », C. Courtaigne-Deslandes, MH. Delorme, A. Jan, Ch. Judek, et M. Rabut – visio

17 mai : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Geneviève Miral et Virginie Chandivert – visio

18 mai : « **La scolarité des enfants adoptés** », Marie-Hélène Delorme et Christine Judek pour EFA44 – visio

28 mai : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Danielle Lagarde et Karine Nivelais – visio

Juin 2021

11 juin : « **Un enfant à besoins spécifiques, est-ce mon projet ?** », Odile Baubin, suivi d'un atelier le lendemain avec Karine Nivelais et Odile Baubin, pour EFA75

26 juin : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Diana Furniss et Laurence Gendarme – visio

Août 2021

27 août : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Sébastien Testa-Le Mintier et Danielle Lagarde – visio

Septembre 2021

4 septembre : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Karine Nivelais et Anne Perot – visio

16 septembre : « **Analyse de la pratique en CFPE** », Nathalie Parent – visio

Octobre 2021

2 octobre : « **Adoption simple et Adoption plénière** », Karine Nivelais pour EFA17

7 octobre : « **Analyse de la pratique en CFPE** », Bertrand Morin et Nathalie Parent – visio

7 octobre : « **Répondre aux questions de nos enfants** », Anne Royal pour EFA15

12 octobre : « **La scolarité des enfants adoptés** », Marie-Hélène Delorme et Christine Judek pour EFA05 – visio

16 octobre : « **Familles adoptives, vivre sous le regard social** », Françoise Toletti pour EFA73

16 octobre : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Diana Furniss et Geneviève Grangeas – visio

Novembre 2021

6 novembre : « **Qui sont les enfants adoptables en France ?** », Karine Nivelais pour EFA49

15 novembre : « **Le profil des enfants adoptables en France** », Mathilde Raynal et Danielle Lagarde – visio

20 novembre : « **L'enfant adopté et le jeu** », Mireille Chatelard et Sylvine Venetz pour EFA24 (à Prignonrieux)

23 novembre : « **Qui sont les enfants adoptables en France ?** », Laurence Gendarme et Karine Nivelais en visio pour les administrateurs des AD

Décembre 2021

2 décembre : « **Vous avez dit Projet pour l'enfant ?** » Bertrand Morin, Gael Mace et Karine Nivelais – visio

11 décembre : « **Parentalité positive et relation de confiance** », Anne Royal et Françoise Toletti pour EFA68

Ateliers

Janvier-février 2021

« **Être parents de jeunes enfants** », **demande spécifique d'EFA69** : 2 journées d'atelier pour un groupe de parents de jeunes enfants. En raison de l'épidémie de Covid et de la taille du groupe (12 personnes inscrites), chaque séance a été répétée deux fois pour respecter les consignes sanitaires d'utilisation de la salle (groupe de 6 personnes + les animatrices).

S1 – « **Le pouvoir de l'empathie : l'écoute émotionnelle de soi et de l'enfant** » – samedi 16 et dimanche 17 janvier 2021

S2 – « **La description au service de la relation** » – samedi 27 et dimanche 28 février 2021

Les deux journées ont été co-animées par deux membres de l'équipe accompagnement à la parentalité (Françoise Toletti et Mathilde Rabut). Cette proposition était expérimentale et facilitée par la proximité de l'une des animatrices formées en parentalité bienveillante. La continuité et la possibilité de retours sur expériences a été appréciée du groupe.

Juin 2021

12 juin : « **Un enfant à besoins spécifiques : est-ce mon projet ?** », Karine Nivelais pour EFA75

Décembre 2021

11 décembre : « **Écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance** », Anne Royal et Françoise Toletti pour EFA68

ANNEXE 3 – INTERVENTIONS DANS LES MÉDIAS

Média	Date	Thème
France 3 Paris Île de France	Janvier 2021	Interview d'Anne Royal dans l'émission « On vous dit tout » au sujet des changements proposés par la PPL Limon pour les conditions et procédures d'adoption.
The Connexion	Janvier 2021	Interview d'Anne Royal dans ce mensuel destiné aux lecteurs anglophones résidant en France.
AFP, reprise par France Info et Le Figaro	Février 2021	Interview sur les adoptions illicites, suite à la pétition du collectif pour la « Reconnaissance des adoptions illicites en France »
Web radio Voix des Adoptés	Mars 2021	Participation de Françoise Toletti à la conférence de Johanne Lemieux sur la thématique de l'OMNI (objet manquant non identifié)
Causette	Mai 2021	Entretien avec Nathalie Parent pour l'article « Les Enfants de Reine de Miséricorde : scandale de l'adoption en Éthiopie »
Okapi	Mai 2021	Anne Royal sollicitée pour la réponse à un lecteur se posant des questions sur ses origines
AFP	Juin 2021	Entretien avec Karine Nivelais au sujet de l'adoption d'enfants grands en France,
France Info	Juin 2021	Entretien filmé avec Nathalie Parent concernant l'adoption à Haïti.
JDJ – Journal du Droit des Jeunes – Belgique	Septembre 2021	Article de Nathalie Parent : L'accompagnement dans la recherche des origines à l'international – Focus sur la découverte d'adoptions illégales.
La Croix France Culture Radio Classique	Octobre 2021	Interviews d'Anne Royal, lors de l'examen de la PPL Limon par le Sénat
Le Monde	Octobre 2021	Nathalie Parent interrogée sur les adoptions illégales à l'international
TF1 – Sept à huit	Octobre 2021	Nathalie Parent interrogée sur les adoptions en Éthiopie
Podcast de Nina Droff, journaliste indépendante	Octobre 2021	Interview d'Anne Royal sur le thème de l'accompagnement à la recherche d'origines
La Maison des Maternelles	Novembre 2021	Nathalie Parent invitée dans l'émission du 15/11
Ouest France	Décembre 2021	Interview d'Audyl de Courcelles : comment accompagner son enfant dans la recherche de ses origines
France Bleu national	Décembre 2021	Intervention d'Anne Royal dans une émission sur « L'adoption, comment en parler en famille ? »
RFI	Décembre 2021	Intervention d'Anne Royal dans un débat sur : Adoption, quel « prix » à payer pour les enfants adoptés ?
RCI Martinique	Décembre 2021	Intervention de Marie-Joseph Picavet pour présenter EFA et appeler à la création d'une association en Martinique